LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Edmonton, le vendredi 03 mars 1989

Vol. 23 n° 9 - 20 pages 50 ¢

• *Dossier éducation*

Les jeunes prennent la relève à la régionale de Bonnyville

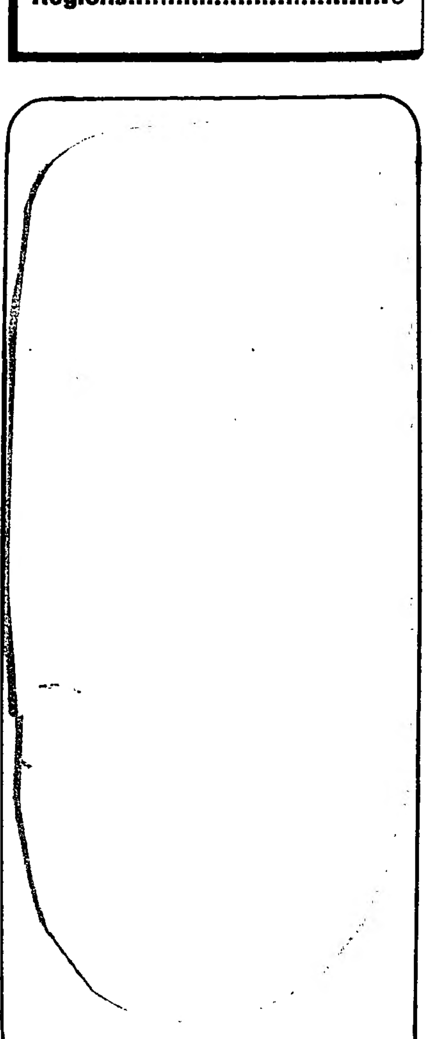
À lire en page 3...

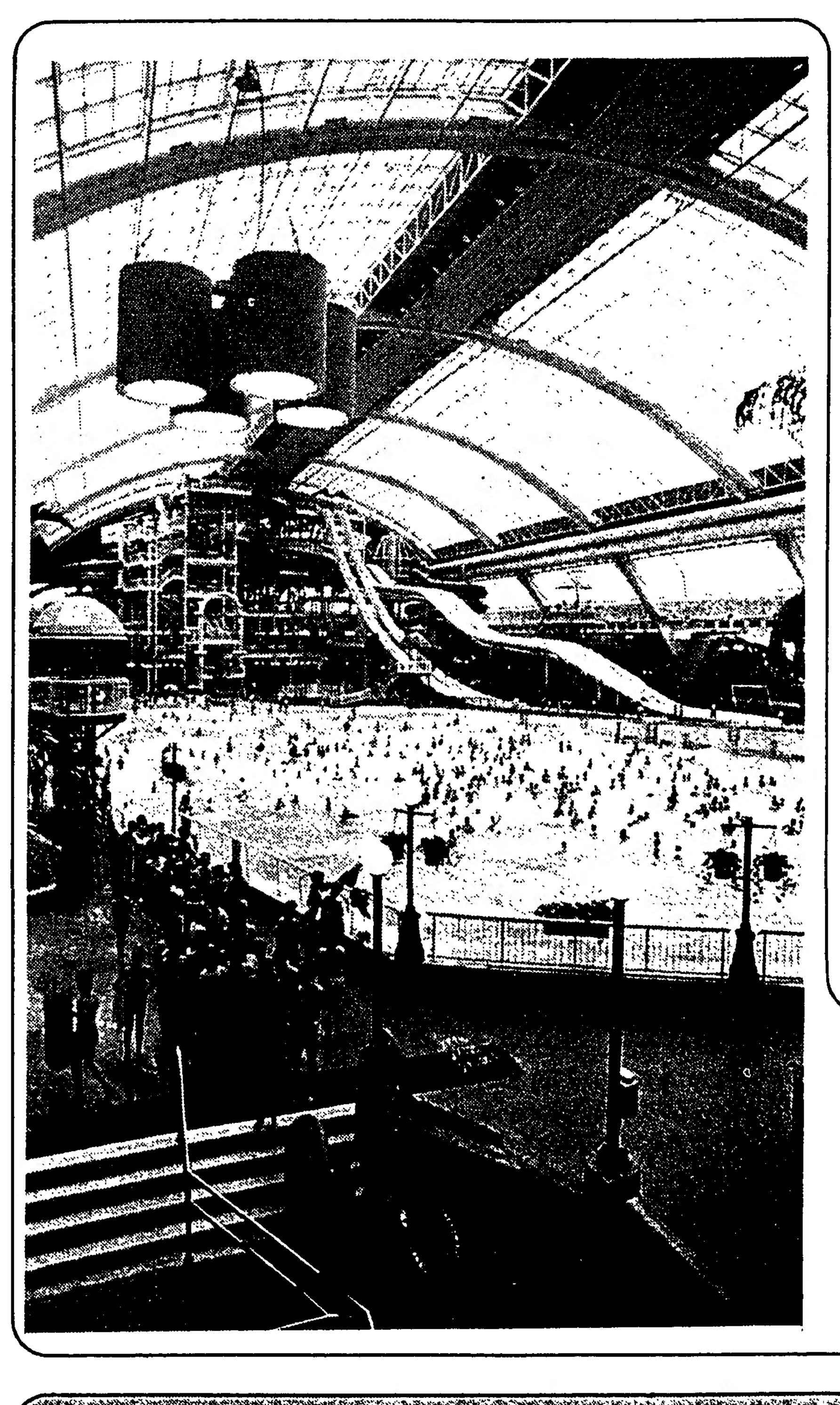
• *Déjeuner des Premiers Ministres*

La F.F.H.Q. a voulu s'assurer que les préoccupations des francophones hors Québec...

À lire en page 2...

SOMMAIRE





• *L'Affaire Pierre Girard*

Appel à tous...

À lire en page 2...

• *Le 8 mars*

«Femmes 89», informer la population des gains acquis par les canadiennes

(OTTAWA) - «Femmes 89», édition spéciale produite à 600,000 exemplaires sera diffusée le 8 mars prochain à travers toute la presse francophone au pays.

Cette initiative de l'Association de la presse francophone hors Québec se veut un bilan de la situation actuelle des femmes dans les secteurs sociaux et économiques.

De plus, le projet souligne à sa façon, l'importance que les média d'information devraient accorder aux dossiers concernant l'apport des femmes dans notre société actuelle.

Le 8 mars prochain, les francophones du Québec, de l'Ontario, des Maritimes et de l'Ouest du pays pourront vraiment jauger une réalité commune à tous et à toutes, à savoir l'engagement des femmes dans la francophonie canadienne.

Pendant qu'il fait -22°C

Quoi de plus plaisant que de pouvoir relaxer dans une atmosphère tropicale par une température de -22 degrés Celsius en plein coeur d'Edmonton, quand on ne peut se payer le luxe d'un voyage dans les mers du Sud. Le «Waterpark» du West Edmonton Mall est l'endroit tout indiqué pour combattre la grisaille de l'hiver.

(Photo Tourisme Alberta)

Bonjour aux Franco-Albertains de Vègreville

Au national...

•Déjeuner des Premiers Ministres

La F.F.H.Q. a voulu s'assurer que les préoccupations des francophones hors Québec seraient soulevées

OTTAWA (APF)-La Fédération des francophones hors Québec a travaillé activement en coulisse en prévision de la rencontre de tous les premiers ministres qui a eu lieu à Ottawa le 27 février, pour s'assurer que les préoccupations des francophones hors Québec soient soulevées à cette occasion.

Cette rencontre, qui se voulait informelle, a pris la forme d'un déjeuner qui a débuté à 12h30. Elle a été convoquée par le premier ministre Brian Mulroney «pour discuter de questions économiques et constitutionnelles», lit-on dans un communiqué rédigé par le Cabinet du premier ministre. Elle devait surtout permettre au premier ministre canadien de mesurer le fossé qui le sépare des premiers ministres du Manitoba et du Nouveau-Brunswick, en ce qui concerne la ratification de l'Accord du Lac Meech.

Le directeur général de la F.F.H.Q. a confirmé à l'APF que son organisme avait élaboré une stratégie d'intervention en prévision de cette rencontre privée des premiers ministres, et qu'on avait entrepris des démarches avec «des gens à l'intérieur et à l'extérieur du réseau», pour s'assurer que les préoccupations constitutionnelles des francophones de l'extérieur du Québec seraient soulevées autour de la table durant le déjeuner des premiers ministres. M. Thériault n'a pas voulu élaborer davantage, mais il est facile de déduire que les contacts se sont faits à un haut niveau auprès des provinces sympathiques à la cause des francophones hors Québec.



Brian Mulroney

Selon Aurèle Thériault, ces préoccupations sont de deux ordres. D'abord, la F.F.H.Q. trouve que les droits des minorités francophones hors Québec ne sont pas assez protégés d'un point de vue constitutionnel.

À l'heure actuelle, seul le fédéral a la responsabilité de promouvoir la langue et la culture françaises partout au pays. La F.F.H.Q voudrait que toutes les provinces canadiennes soient obligées de faire une promotion active de cette caractéristique fondamentale du pays.

La deuxième préoccupation de la F.F.H.Q est le refus de certaines provinces canadiennes de respecter le droit à l'instruction en français pour la minorité, qui est reconnu à l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés. On croit que ce droit serait davantage respecté si les provinces avaient l'obligation constitutionnelle de promouvoir activement la langue et la culture françaises sur leur territoire. Pour la F.F.H.Q, promotion active et droit des francophones de gérer leurs propres institutions scolaires vont de pair.

La F.F.H.Q appuie aussi la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick, qui réclame une reconnaissance constitutionnelle du principe de l'égalité des deux communautés linguistiques officielles déjà reconnu par une loi provinciale.

Beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis ce jour de 1987 où les onze premiers ministres ont unanimement reconnu que le Québec formait une société distincte au sein de la Confédération. Les premiers ministres Franck McKenna du Nouveau-Brunswick et Gary Filmon du Manitoba, qui n'étaient pas là lors de la rencontre des premiers ministres au Lac Meech en 1987, ont tous deux annoncé qu'ils n'étaient pas liés par la signature de leur prédécesseur, et qu'ils voulaient des modifications au texte de l'entente.

En 1987, la ratification de cet accord historique par les législatures provinciales semblait une formalité pour tout le monde au pays. Aujourd'hui, l'histoire tourne au cauchemar. Le Nouveau-Brunswick, qui vient tout juste de terminer ses audiences publiques sur la question, n'a pas encore décidé quand les députés seront invités à ratifier l'accord. Le premier ministre McKenna se dit toujours préoccupé par le fait que l'accord du Lac Meech n'accorde pas assez de protection aux minorités, aux femmes et aux autochtones.

Le premier ministre du Manitoba a, de son côté, mis fin au débat sur la ratification de l'Accord du Lac Meech en réaction à la décision du Québec de restreindre les droits de sa minorité dans le domaine de l'affichage commercial.

Le Nouveau-Brunswick et le Manitoba ont, en principe, jusqu'au mois de juin 1990 pour faire ratifier l'Accord du Lac Meech par leur Législature provinciale. Après cette date, personne ne sait avec certitude ce qu'il adviendra du rêve du premier ministre Brian Mulroney de rapatrier le Québec «dans l'honneur et l'enthousiasme», dans la Constitution canadienne.

• Affaire Pierre Girard

Un appel à tous pour découvrir l'auteur des menaces

par BLANCHE MINE

Le mystère entourant les lettres anonymes adressées à Pierre Girard, animateur à Radio-Canada CHFA, est sur le point d'être élucidé. Le détective Lucky Fluke et l'inspecteure Colombine, qui mènent l'enquête depuis plusieurs semaines, sont convaincus de mettre la main sur le ou la coupable lors de la 40e Cabane à sucre de l'ACFA d'Edmonton, le 5 mars prochain.

L'auteur de ces menaces sera sûrement caché dans la foule de francos qui envahira le Fort Edmonton pour participer à la Cabane à sucre. Ce ne sera pas une mince tâche que de démasquer le filou. Bien conscients de la grandeur de l'entreprise, Lucky Fluke et Colombine ont eu recours aux services de Gisèle Lemire qui travaille depuis plusieurs mois comme agente de liaison pour le comité de la 40e Cabane à sucre.

Gisèle s'est entourée d'une super équipe, une espèce de «SWAT TEAM», composée de: Martin Flibotte, Anne Mansfield, Peter McDonald, Shelley Daigle, Ginette Tremblay, Jacques Beaupré, Élaine Chatigny, Claude Bernatchez, Jacqueline Blais, Michel Charron, Eve-Marie Forcier et Doris-Michel Montpetit. Mais Gisèle Lemire avoue que ce renfort ne sera pas suffisant, c'est pourquoi elle a établi un plan d'action pour identifier l'auteur des menaces anonymes:

1) Pierre Girard fera à trois reprises (11h, 13h et 15h) une visite des cinq sites stratégiques du Fort Edmonton soit, le Bureau de Poste, l'Église St-Michel, l'Auberge Egge's et le Kelly's saloon et le fort même.

2) 50 assistants détectives de 16 ans et plus accompagneront Pierre Girard lors de ces 3 tournées et devront assurer sa sécurité.

3) Ces 50 personnes porteront un chapeau de cow-boy et pourront questionner les gens soupçonnés d'avoir écrit les lettres anonymes à Pierre Girard.

4) Un calepin TOP SECRET d'assistant détective sera remis à chacun des 50 participants.

5) Et à la fin de chacune des tournées, les 50 participants recevront un certificat pour leur bon travail.

Les personnes intéressées à agir comme assistantes détectives et ainsi aider Lucky Fluke, l'inspecteure Colombine, Gisèle Lemire et son équipe à élucider le mystère des lettres de menaces adressées à Pierre Girard, peuvent s'inscrire à la Serre W. Ramsey du Fort Edmonton, le 5 mars 1989, aux heures suivantes: 10H30, 12H30 et 14H30.

50 têtes valent mieux qu'une d'autant plus que Gisèle Lemire ne veut surtout pas que l'affaire Pierre Girard tourne en meurtre mystère.

L'Acadie du Nouveau-Brunswick veut une reconnaissance constitutionnelle de son existence

OTTAWA (APF) - La Société des Acadiens et des Acadiennes du Nouveau-Brunswick veut que soit inscrit dans la Constitution canadienne l'égalité des collectivités linguistiques au Nouveau-Brunswick, et l'obligation de l'Assemblée législative et du gouvernement du Nouveau-Brunswick de protéger et de promouvoir cette caractéristique fondamentale de la seule province officiellement bilingue au pays.

Comme prévu, les dirigeants de la SAANB ont profité de leur passage aux audiences publiques sur l'Accord constitutionnel du lac Meech qui se tiennent à Frédéricton au Nouveau-Brunswick, pour réclamer une reconnaissance constitutionnelle de la communauté acadienne.

Si les Acadiens reconnaissent volontiers que le Québec forme une société distincte, ils refusent de se considérer simplement comme des Canadiens d'expression française présents et minoritaires dans une population anglophone. «Les Acadiens et les Acadiennes sont plus que simplement présents. Ils contribuent également au développement économique, social et culturel de la province», estime le président de la SAANB, l'avocat Michel Doucet.



Frank McKenna

La SAANB affirme que le Nouveau-Brunswick est une société distincte au même titre que le Québec à cause précisément de la présence de la communauté acadienne. «L'Acadie a aussi une langue bien vivante, des institutions tout à fait autonomes, une culture spécifique, une histoire à elle», lit-on dans le mémoire présenté lors des audiences.

On veut que la promotion de l'égalité des deux communautés linguistiques au Nouveau-Brunswick devienne un engagement constitutionnel de la part de la province. On croit aussi que les législatures provinciales ne devraient pas seulement avoir comme obligation de protéger les Canadiens d'expression française, mais aussi de faire la promotion de la francophonie canadienne partout, y compris au Québec.

L'organisme de défense des droits des Acadiens rappelle d'ailleurs gentiment au Premier ministre McKenna «que la défense de la communauté francophone hors Québec ne doit pas demeurer seulement au niveau du discours». Une façon de dire que M. McKenna doit maintenant livrer la marchandise, et s'engager concrètement envers sa communauté acadienne, s'il veut que ses préoccupations à l'endroit des minorités soient prises au sérieux par le reste du pays.

Les audiences publiques se terminent le 16 février prochain. Le Premier ministre McKenna décidera ensuite s'il demandera à l'Assemblée législative de ratifier tel quel l'Accord constitutionnel du lac Meech. Le Nouveau-Brunswick et le Manitoba sont les deux seules provinces à ne pas avoir ratifié l'entente négociée en juin 1987, qui reconnaît que le Québec est une société distincte. Les provinces ont théoriquement jusqu'en juin 1990 pour ratifier ce document.

À la 3...

• Dossier Éducation

Les Anti-Coquilles demandent qu'on leur remettre le dossier et reçoivent l'appui de la régionale de l'A.C.F.A.

par LIONEL RÉMILLARD

BONNYVILLE - Les Anti-Coquilles, la section locale de FJA à Bonnyville, a demandé à la régionale de l'A.C.F.A. de lui remettre le dossier de l'Éducation pour accélérer le processus d'établissement éventuel d'une école française dans cette localité du nord-est de la province.

M. Marcel Tellier, vice-président de la section locale a convoqué la première réunion qui a eu lieue le 20 février dernier.

Il y a trois ans, l'A.C.F.A. régionale avait accepté une constitution et la responsabilité de mettre en place un organisme distinct et autonome pour s'occuper du dossier fort important de l'Éducation française.

Le président sortant, M. René Dallaire, s'est dit très heureux de l'initiative des jeunes, car, dit-il «Margré mes efforts, l'Association des parents contribuables du Conseil scolaire catholique du Lakeland n'a jamais vraiment démarré.

L'A.C.F.A. régionale de Bonnyville a reconnu le travail de deux grands bénévoles, lors de son assemblée annuelle: Madame Isabelle Hétu et M. Robert Vincent.

De plus, elle a fait sa présentation annuelle aux étudiants de l'école secondaire Notre-Dame qui ont été des ambassadeurs de la langue française pour l'année scolaire 1987-88.

Le nouveau directeur-adjoint, M. Gérard Lavigne, était heureux et fier de proclamer les noms des vainqueurs.



Voici le nouveau Conseil exécutif de la régionale de l'A.C.F.A. de Bonnyville. De g. à d.: Solange Lajoie, 2e vice-présidente; René Dallaire, président sortant; Clémence Lemire, 1ère vice-présidente; Réal Girard, nouveau président élu et Francine Gagnon, trésorière. *(Photo Lionel Rémillard)*



Ces onze jeunes étudiants de l'école secondaire Notre-Dame de Bonnyville étaient fiers de recevoir cette marque d'appréciation pour leurs efforts en langue et littérature françaises au cours de l'année scolaire 1987-88. De g. à d., 1ère rangée: Angela Niwa, Sylvie Hamel, Monique Meunier, Chantal Dallaire, Ginette Lavigne; 2e rangée: Rachelle Lamoureux, Dominic Lavoie, Marc Champagne, Gilles Dumont, Marcel Tellier et Caroline Hamel. *(Photo Lionel Rémillard)*

Langue et littérature:

9e année:
1ère **Ginette Lavigne**
2e **Chantal Dallaire**
3e **Christophe Kleinmann**

10e année:
1er **Marcel Tellier**
2e **Gilles Dumont**
3e **Caroline Hamel**

11e année:
1ère **Rachelle Lamoureux**
Monique Meunier
Sylvie Hamel
2e **Marc Champagne**
Dominic Lavoie
3e **Angela Niwa**

12e année:
1er **Dennis Ralston**
2e **Mélanie Hamel**
Monique Mercier
3e **Thérèse Cervinski**

M. René Dallaire, qui ne sollicitait pas de renouvellement de mandat après avoir présidé les destinées de la régionale durant les trois dernières années, a reçu une plaque-souvenir d'appréciation de la part de la Société Radio-Canada en Alberta. M. Dallaire a longuement été ovationné par les participants à l'assemblée annuelle.

En conclusion, M. Dallaire déclarait: «L'achat du Centre culturel est sûremnet l'événement qui a marqué mon passage à la présidence et dont je suis fier et heureux. Nous sommes maintenant chez-nous au Centre culturel et à Bonnyville. Nous sommes bien établis, avec des locaux fonctionnels et j'espère que c'est pour toujours.»

• Jubilé d'or

Le Frère Ovide Marchessault fête 50 ans de vie religieuse



Ovide Marchessault

Le 19 février dernier, la paroisse St-Joachim d'Edmonton a tenu à souligner le 50e anniversaire de profession religieuse du Frère **Ovide Marchessault, o.m.i.** Originaire de Saint-Antoine-sur-Richelieu, le Frère Marchessault a travaillé à Fort Providence, à Fort Simpson, à Fort Smith, à Fort Chipewyan à Uranium City et à Fort McMurray. Il est de service à la paroisse Saint-Joachim depuis sept ans. Une autre célébration avait eu lieu à Saint-Albert le 17 février au cours de laquelle on avait aussi célébré les 60 années de vie religieuse du Frère **Ignace Dorobiala, o.m.i.**

• Assemblée annuelle

L'A.C.F.A. régionale de Calgary est en pleine forme

CALGARY - Plus de 115 personnes ont participé aux activités de l'assemblée générale annuelle du 18 février dernier. La journée s'est déroulée dans une atmosphère de collaboration durant laquelle la fierte d'être francophone et surtout le désir de voir ce réaliser un projet important comme celui du centre scolaire communautaire francophone ont été de pair.

La journée s'est composée de trois volets; les ateliers du matin, l'assemblée générale annuelle de l'après-midi et les festivités du soir. Les ateliers avaient pour but d'informer et de recueillir les commentaires des participants sur des sujets tels que la culture, la femme, le centre scolaire communautaire, la jeunesse, les revendications politiques et la francophonie à Calgary. Le conférencier du dîner, Monsieur Georges Arès, président de l'A.C.F.A. provinciale, a invité la communauté francophone à s'unir et à travaillre ensemble au développement communautaire et au regroupement de la francophonie de Calgary. L'assemblée générale annuelle a permis aux membres d'élire le nouveau Conseil d'Administration et de réitérer son appui pour le travail accompli et à venir. Enfin la soirée a débuté avec un copieux repas qui fût suivi d'un spectacle mettant en vedette la Ligue d'improvisation de Calgary, Les «Improphones» et un groupe de musiciens de l'école Ste-Anne. La soirée fût couronnée d'une danse au son de la musique de Guy Vincent. Le tout s'est déroulé sous le thème de la Saint-Valentin.

Que peut-on conclure de cette journée? Que la francophonie de Calgary est bien vivante et sa volonté de se développer est plus vibrante que jamais. Toutefois pour se faire il faudra que les francophones s'arment d'outils de développement communautaire tels que des réseaux de communication de concertation et de promotion, des programmes de formation et des procédés de regroupement pour toutes les personnes d'expression française à Calgary. L'Association canadienne française de l'Alberta de Calgary compte bien orienter son travail en ce sens.



Éditorial

Guy Lacombe

Quand Radio-Canada consulte

Il est toujours réconfortant de voir des administrateurs de Radio-Canada venir jusque chez nous, dans nos villes et villages, rencontrer les auditeurs de l'«arrière-pays» et s'enquérir de leur degré de satisfaction. La visite de M. Michel Thivierge, le mois dernier s'inscrit dans ces efforts de la Société pour se tenir près de sa base et répondre à ses besoins.

Ce qui est navrant cependant, c'est de se rendre compte que ce rituel n'est pas nouveau et n'a donné jusqu'à présent que de bien piètres résultats. Ce qui est navrant aussi, c'est de s'entendre dire que Radio-Canada n'a pas les budgets nécessaires pour répondre à nos attentes, ce qui nous laisse forcément supposer qu'on peut demander à Radio-Canada n'importe quelle amélioration pourvu que ça ne coûte rien.

Ce que M. Thivierge a entendu le mois dernier, ce sont essentiellement les mêmes doléances qui ont été exprimées à la Commission Caplan-Sauvageau il y a à peine trois ans, ou qui ont été exposées dans plus d'un mémoire que l'ACFA a fait parvenir à la Société ces dernières années.

Ce n'est pas à dire que les Franco-Albertains ne sont pas satisfaits des efforts que font CHFA et CBXFT pour leur offrir une programmation qui réponde à leurs intérêts, à leurs goûts et à leurs besoins. On a loué partout la performance de ce double service. On est conscient de la difficulté pour l'administration locale et du personnel, de plaire à une population qui parle toute la même langue, bien sûr, mais qui a quand même de multiples visages. Il n'en reste pas moins qu'il y a de la place pour de l'amélioration. Et quand on vient de Montréal pour nous dire «Qu'est-ce qu'on peut faire de mieux pour vous?», les Franco-Albertains ont des choses à dire.

En voici quelques exemples.

1) Le signal de CHFA à Bonnyville est si faible que les gens doivent aller dans leur voiture, dans bien des cas pour écouter CHFA: une situation qui dure depuis toujours et qu'on n'a pas encore commencé à corriger.

2) Au moins 80% de la programmation réseau qu'on nous inflige n'intéresse pas les gens d'ici parce qu'il s'agit à toutes fins pratiques d'émissions purement montréalaises.

3) Les régions franco-albertaines, notamment Rivière-la-Paix et Saint-Paul/Bonnyville, mériteraient d'avoir au mois un journaliste sur place comme c'est présentement le cas à Calgary.

4) Radio-Canada devrait avoir une politique pour embaucher davantage de Franco-Albertain(e)s leur offrir une formation adéquate.

Ces quatre points sont revenus souvent sur le tapis au cours des années et M. Thivierge a reçu ces messages «loud and clear» lors de sa dernière visite. Et on pourrait ajouter une question: Comment se fait-il que la radio de Radio-Canada doive avoir recours à des commanditaires pour se financer alors que la radio de CBC n'en a pas besoin, elle?

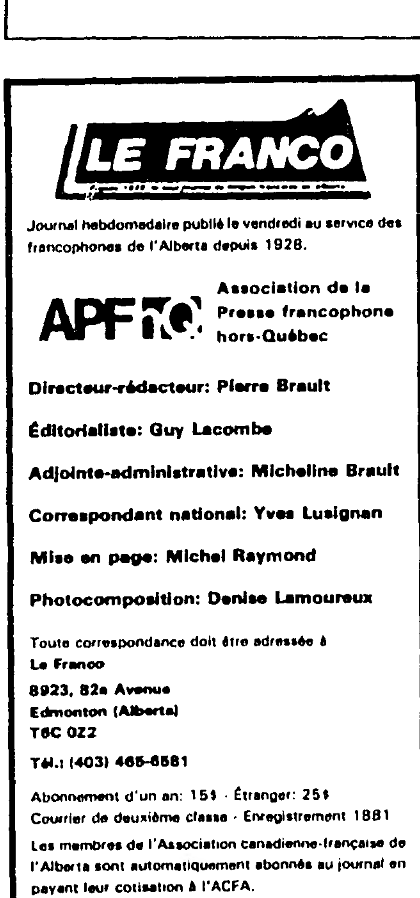
Cela dit, et il nous semble important de le répéter, nous saluons bien bas les artisans de nos programmes locaux à CHFA et CBXFT: il n'y a pas que de généreux efforts, il y a aussi la qualité et le professionnalisme (des exemples pour Montréal, quoi!)

Mais puisque consultation il y a eu encore une fois, il reste maintenant à voir, au cours des prochains mois, ce qui va résulter de cette enquête que les gens d'ici, une fois de plus, ont voulu prendre au sérieux.

La pensée de la semaine...

Ce qui embellit le désert. c'est qu'il cache un puits quelque part.

(Antoine de Saint-Exupéry)



LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.

APF HQ — Association de la Presse francophone hors-Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Éditorialiste: Guy Lacombe

Adjointe-administrative: Micheline Brault

Correspondant national: Yves Lusignan

Mise en page: Michel Raymond

Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581

Abonnement d'un an: 15$ · Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe · Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta.

Caricature

LE FRANCO est fier d'être maintenant situé sur la 82e



Nouvelles régionales

• *Reconnaissance*

La Société Francophone de Tangent reconnait le travail des chauffeurs d'autobus scolaires

par LINA BOILY

TANGENT - C'est le 3 février dernier que l'assemblée annuelle des membres de la Société Francophone de Tangent avait lieu. Cette réunion déjà prévue pour le 30 janvier, avait été reportée à cause de la mauvaise température.

Après la lecture des rapports d'activités pour 1988, la lecture du bilan financier annuel, la présidente Madame Annie Laurin félicita au nom des parents, les chauffeurs d'autobus scolaires, qui chaque jour, font un long parcours pour mener les enfants à l'école.

M. Joseph Verreault, le chauffeur pour tangent, a été honoré pour ses 16 ans de service et de dévouement auprès des enfants. Une plaque souvenir lui a été remise.

Suite à une levée de fonds faite auprès des parents dont les enfants fréquentent la nouvelle école Héritage de Jean-Côté, et aussi auprès des personnes de la communauté intéressées à l'éducation française, c'est une somme de 500 $ que la présidente a remis au directeur de l'école M. Yvon Mahé,. L'utilisation de ce don est laissée à la discrétion de M. Mahé, l'accueillant et infatiguable diregeant de cette nouvelle école.



Yvon Mahé

La Société Francophone de Tangent a tenu à reconnaître le travail inlassable effectué par les chauffeurs d'autobus scolaires. Madame Annie Laurin était heureuse de remettre à M. Joseph Verreault une plaque-souvenir, pour ses seize années de service auprès des jeunes étudiants de Tangent.
(Photo Lina Boily)

Après la pause-santé, on est passé aux activités à organiser pour 1989. Ensuite Madame Laurin nous a informé que la librairie avait été officiellement approuvée par arrêté ministériel en novembre 1988 sous le nom «Librairie communautaire de Tangent». Cela permettra de reçevoir une aide financière de la province et du I.D. 19 pour l'achat de livres.

Puis on a préféré aux élections. Les deux candidats proposés acceptèrent de se présenter au poste de vice-président. M. Ernest Johnson a été élu à ce poste. On a remercié M. Philippe Ouellet, vice-président sortant, pour ses quatre années de service et de bénévolat données généreusement à la S.F.T. Le nouvel exécutif se compose maintenant d'Annie Laurin au poste ae présidente; Ernest Johnson à la vice-présidence; Gustave Ouellet à la trésorerie et Lina Boily au secrétariat.

La réunion a été levée vers 11 heures dans la bonne entente et la bonne humeur. Tous les membres sont maintenant prêts pour une nouvelle année d'activités à Tangent.

Lettres ouvertes

Où était le public de Charlebois

Robert Charlebois était en ville le 20 février. C'était un lundi et comme le «chanteur populaire» l'a lui-même annoncé à une salle remplie à environ 40% de capacité, «C'est difficile que de concurrencer avec LES DAMES DE COEUR». Quelles que soient les raisons pour manquer le spectacle de Charlebois, elles étaient aussi légitimes qu'individuelles.

Heureusement, l'insuccès au guichet a été superbement contré par le succès indéniable sur la scène. Quoiqu'il en soit, le résultat du show en dit long sur le professionnalisme de Robert Charlebois; quant à la mise sur pied du projet, elle en dit long sur la volonté d'un autre individu de «brasser l'paysage». Clermont Bouchard avouera que ce fut avant tout une décision d'affaires animée par le désir de faire un quelconque profit; le contraire eut été inquiétant! Par contre, une fois les calculs d'usage effectués, je ne crois pas que M. Bouchard décide de prendre sa retraite cette année.

Mais peu importe les «plus» et les «moins» dans cette histoire. Je lève plutôt mon chapeau à Clermont Bouchard. Merci pour une soirée tout à fait mémorable...pour trop peu de gens, hélas!

Ronald Tremblay, Edmonton.

Images d'autrefois

Cher Monsieur,

Les belles petites photos de notre passé albertain ont disparu du Franco «Chronique Images d'Autrefois».

Pour la génération d'âge d'or, elles rappelaient de doux souvenirs et c'était une véritable source d'histoire pour nos jeunes.

En général les gens connaissent mal le Canada. Nous avions dans cette excellente contribution de Mme Roberto l'opportunité de combler quelque peu cette lacune.

De plus la parution de ce matériel indiquait auprès des dirigeants de nos Archives albertaines que nous nous servions des dépots indice aussi de notre intérêt du passé et de nos antécédants

«Chronique Images d'Autrefois»

Je souhaite que vous accorderez aux Franco-Albertains le plaisir de revoir les faits saillants de leur province.

Sincèrement vôtre,

Mlle Antoinette Grenier
Edmonton

Souvenir inoubliable de l'école Héritage

Cette soirée organisée pour la circonstance était d'une beauté incomparable, cette école érigée en pleine nature où il y a à peine un siècle, les premiers défricheurs arrivaient dans cette région boisée et maintenant remplacée par de belles fermes céréalières. Ils ont donc transformé cette région et se sont organisés pour que leur langue, leur foi et leur culture grandissent comme leurs champs de blé et c'est dans cette atmosphère de simplicité et de fidélité à leurs ancêtres qu'ils ont préparé cette ouverture.

Soirée d'une beauté, d'une grandeur, d'une noblesse digne de ce peuple fondateur de ce grand pays; la joie, la sincérité, la fierté se reflétaient sur tous les visages. Les discours brefs entremélés de chants et de danses avaient une allure de grande fête et exprimaient la vitalité de cette communauté. Même les représentants de nos deux gouvernements ne cachaient pas leurs émotions et ils ont exprimé leur foi, leur respect devant cet événement et des mots d'espoir et de reconnaissance officielle de notre langue en Alberta ont été soufflés. Ils reconnaissaient la contribution de ce peuple fondateur au développement de l'Alberta.

Merci de m'avoir permis d'assister à cette cérémonie.

Félicitation à vous tous chers amis de Jean-Coté, parents, professeurs et enfants pour cette splendide soirée et une longue vie à votre école.

Henri Lusson
Centralta

• *TV communautaire*

Les bénévoles du petit écran et l'émission FRANC-CONTACT

par LYNE RIVEST

CALGARY - De nouveau cette année le cablodistributeur Roger's de Calgary offre à la communauté francophone du temps d'antenne, à raison de seize émissions de trente minutes pour la saison automne-hiver. L'émission Franc-Contact, que l'on peut capter au cable 10, existe déjà depuis quelques années.

Comme nous l'expliquait la réalisatrice de Franc-Contact, Jocelyne D'amour, cette émission se veut être, de plus en plus, le reflet de la communauté francophone de Calgary. Diversité des sujets traités, animatrices et invités de différentes origines culturelles contribuent à cet objectif.

Mais, cette présence des francophones dans le paysage-télé de Calgary on la doit à une équipe de douze bénévoles qui s'affairent autant derrière que devant les caméras. Chacun y contribue à la mesure de son temps et de ses aptitudes, passant de la technique à l'animation selon ses intérêts et les besoins du moment.

Comme le soulignait Jocelyne D'amour, il y a toujours de la place dans l'équipe pour ceux et celles qui seraient intéressés à y apporter leur contribution, soit du côté technique ou de l'animation. Une rencontre d'information est prévue au début mars. Pour en savoir plus long, on laisse un message au soin de Jocelyne D'amour au 266-7303.

...quelques émissions à venir

Les Amérindiens
Animatrice: Ghada Chatila — dimanche 12 mars 21h30
lundi 13 mars 12h30 «reprise»
mercredi 15 mars 20h30 «reprise»

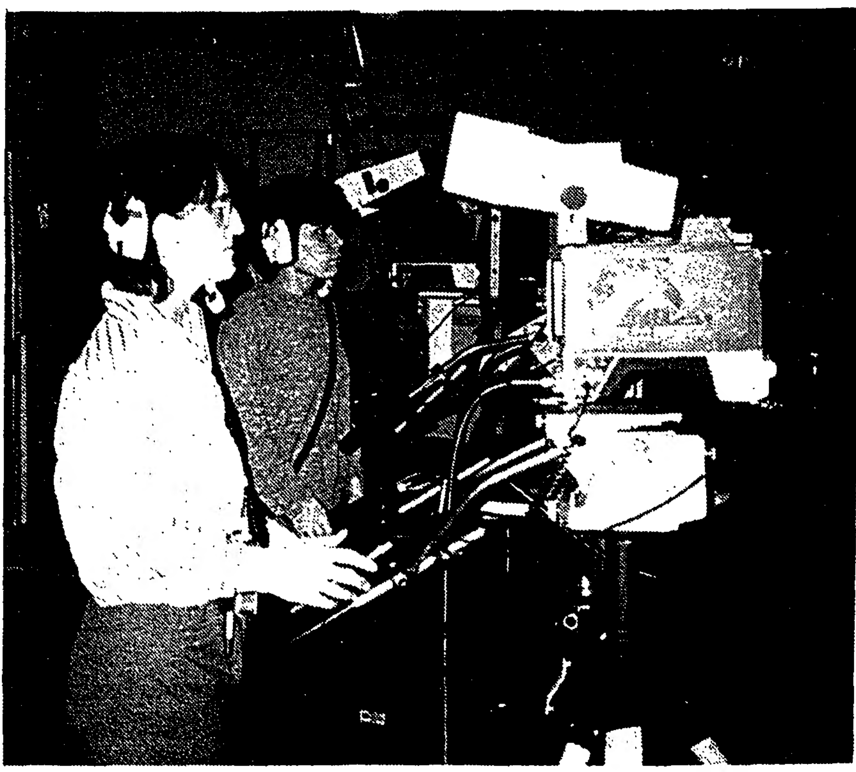
Le troisième âge à Calgary
Animatrice: Liane Robertson — dimanche 26 mars 21h30
lundi 27 mars 12h30 «reprise»
mercredi 29 mars 20h30 «reprise»

Comment remplir sa déclaration d'impôt
Animatrice: Lise Prévost — dimanche 9 avril 21h30
lundi 10 avril 12h30 «reprise»
mercredi 12 avril 20h30 «reprise»

*à noter que l'horaire des émissions peut être modifié sans préavis, prière de consulter votre horaire télé.



Avant le début de l'émission FRANC-CONTACT, Jocelyne D'amour et Robert St-Pierre voient aux derniers préparatifs techniques dans la salle de contrôle. Cette émission est animée et produite par et pour les francophones de Calgary.
(Photo Lyne Rivest)



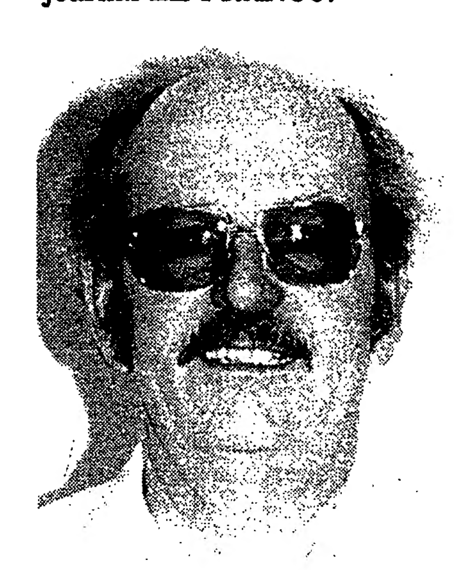
À l'émission FRANC-CONTACT, le terme «cameraman» est depuis longtemps désuet puisque c'est la gent féminine qui, plus souvent qu'autrement, occupe ce poste. On aperçoit ici, Odile Grenier et Ghada Chatila qui se sont vite initiées aux rudiments de la caméra.
(Photo Lyne Rivest)

• Recrutement d'enseignants

Le directeur du recrutement repart à la chasse aux enseignants

par PIERRE BRAULT

EDMONTON - «Il nous faut trouver pas moins de 300 enseignants pour rencontrer les besoins des différents Conseils scolaires de l'Alberta pour la prochaine année scolaire» déclarait Lionel Rémillard lors d'une entrevue accordée au journal LE FRANCO.



Lionel Rémillard

M. Rémillard, consultant en Éducation pour le Nord de l'Alberta, est le directeur du recrutement pour l'Association des Conseils scolaires de l'Alberta pour l'Éducation bilingue.

Selon M. Rémillard, le meilleur emploi disponible présentement, c'est d'être enseignant dans un programme de français, d'immersion française ou de français langue seconde, dans l'Ouest canadien.

Son bureau de recrutement dessert pas moins de 40 Conseils scolaires en Alberta, 6 au Manitoba et en Saskatchewan et quelques-uns en Colombie-Britannique et la demande d'adhésions augmente à tous les ans à cause de l'engoûement des anglophones pour le programme d'immersion.

Trois recruteurs de l'Association se rendront dans l'est du pays au cours des prochains jours, au Québec et dans les Maritimes. Ils feront pas moins de 14 présentations d'une heure chacune, aux finissants de campus universitaires.

«Nous devons parler d'une foule de choses lors de ces présentations, mentionnait M. Rémillard. Nous devons renseigner les intéressés sur les certificats requis, le genre d'écoles, l'adaptation à la vie dans l'Ouest, le coût de la vie et des appartements et corriger une foule de fausses conceptions.»

«Parce que leurs frères plus vieux sont venus travailler en Alberta et dans l'Ouest durant le «boom» du pétrole et qu'ils devaient payer jusqu'à 1 000 $ par mois pour un loyer, les finissants croient que c'est encore la même chose aujourd'hui, ce qui est loin de la réalité,» d'ajouter le volubile recruteur.

M. Rémillard maintient qu'il est assez facile de vendre l'Ouest canadien aux jeunes enseignants car ajoute-t-il: «le fameux adage «Go West young man, discover the frontier» a toujours un attrait spécial.»

La méthode de recrutement est la suivante: les étudiants intéressés passent une entrevue et lorsque les recruteurs reviennent en Alberta, l'information est rassemblée et envoyée aux Conseils scolaires participants.

M. Rémillard admet toutefois que les gros systèmes scolaires ne fonctionnent pas comme cela. Ils ont leur propre système de recrutement. Par exemple, The Edmonton Public embauche environ 75 enseignants par année, mais ne font pas de recrutement en dehors de la province. Ils utilisent un vieux «truc».

«Nous recrutons et embauchons des enseignants pour le Nord de l'Alberta et après qu'ils ont été formés et qu'ils ont pris de l'expérience, ils descendent inévitablement vers les grandes villes. Depuis 1980, pour l'Alberta seulement, nous en avons engagé plus de 270, venant d'en dehors de la province. Mais depuis deux mois, deux commissions scolaires de l'Ontario font la cour à nos enseignants en les invitant à dîner. Vancouver fait la même chose. C'est donc dire que nous faisons du bon travail de recrutement et que nous développons des enseignants compétents.»

Le recrutement ne sera donc pas aussi facile cette année, mais M. Rémillard croit que le climat pour l'éducation française en Alberta est très fertile.

Il a rappelé que les déclarations négatives du PM Getty concernant la langue française en Alberta avait fait les manchettes dans tous les médias du pays, mais que cela ne représente pas les sentiments de la plupart des Albertains.

En terminant il a tenu à donner quelques statistiques en mentionnant qu'en 1975 il y avait environ 10 000 étudiants en immersion française et qu'en 1985 il y en avait plus de 20 000.

«Dans un an ou deux, on en retrouvera 30 000. C'est une nouvelle génération et elle veut ce qu'il y a de meilleur pour la génération qui pousse.»

Arts et spectacles

• Le destin

Le duo «Les Mony-Pol» rencontre Edith Piaf

par FERNANDE LABONTÉ

MORINVILLE - Suivre la voie tracée par le destin quand la possibilité se présente à nous, la persévérance fait l'objet d'un départ pour atteindre le but rêvé. Que ce soit dans n'importe quel art, la provenance en est la source. Dès lors, nous sommes pris dans l'engrenage, et nous en faisons notre violon d'Ingres.

Notre début en 1942 est dans le monde musical pour ma soeur et moi. Habitant dans la ville de Bruxelles, nous avons été présentées à un organisateur de spectacles qui s'est chargé de nous former en tant que duettistes. Par la suite nous sommes devenues professionnelles par nos prestations dans plusieurs établissements de la capitale, sous le nom «LES MONY-POL».

Cet organisateur nous apprend la venue d'Edith Piaf



Edith Piaf



Les Mony-Pol

pour une durée de 2 à 3 semaines, c'était en 1943. Elle demandait une formation de quelques éléments choristes pour accompagner ses chansons. Nous avons été désignées pour faire partie du groupe. Nous avons suivi cette artiste dans tous ses déplacements et notamment dans des établissements de grande renommée, «AUX BEAUX-ARTS», à «SA MAJESTÉ», et à «SON ALTESSE», où nous passions aussi dans notre nouvelle vie d'artistes.

Edith Piaf me fixait avec tant d'insistance, qu'elle finissait par m'intriguer. À la fin d'un spectacle, elle me dit que je ressemblais étrangement à son amie avec qui elle s'est brouillée. Le mystère s'est éclairci pour moi. Par la suite nos conversations ont été amicales, et avant son départ, nous avons reçu quelques photographies dédicacées.

Entre-temps son pianiste très aimable, nous a donné la réplique au piano, concernant des chansons pour notre compte personnel.

Un jour la vie prend un tournant différent. Ma soeur et moi, nous sommes séparées pour suivre un nouveau destin divergent. Elle est partie pour l'Afrique du Sud, moi, pour le Canada, deux points extrêmes de la terre.

Voilà comment notre vie musicale s'est terminée, ce qui me laisse pensive dans un souvenir encore vivace, malgré un nombre d'années écoulées. Seule la correspondance nous tient en communication.

• TV5

Le CRTC se prononcera en avril sur la modification de license

OTTAWA (APF) - On devrait finalement savoir en avril si le Conseil de radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), acceptera la requête de modification de la licenśe d'exploitation de TV5, qui devrait permettre d'étendre la diffusion de TV5 partout au pays où les francophones sont minoritaires.

Le C.R.T.C. a publié un avis public en date du 21 février dernier annonçant qu'il avait été saisi de la demande du consortium de télévision Québec-Canada. Les Canadiens ont jusqu'au 28 mars prochain pour faire parvenir leurs commentaires sur cette demande de modification. Selon l'agent d'information Jeff Atkins, le C.R.T.C. étudiera par la suite la demande de TV5 à la lumière des commentaires reçus, et rendra sa décision quelques semaines plus tard. Les francophones de l'extérieur du Québec devraient donc être fixés d'ici la fin du mois d'avril.

Le Consortium prévoit conclure une entente pour la distribution de son sevice avec les câblodistributeurs desservant des marchés non-francophones. Le Consortium propose d'offrir gratuitement le service de TV5 à ces câblodistributeurs jusqu'au 31 août 1989, pour ensuite exiger un tarif très avantageux du 1er septembre au 31 août 1990, date du renouvellement de la licence.

À l'heure actuelle, la condition de licence oblige TV5 d'exiger de chaque câblo offrant TV5 sur le service de base, un tarif de 27 ¢ par abonné par mois la première année, et de 28 cents la deuxième année (1990). Si ce tarif est acceptable au Québec, il l'est moins ailleurs au pays. Les câblodistributeurs ont du mal à imaginer que les abonnés anglophones accepteraient sans broncher, de payer le plein tarif pour un service offert uniquement dans la langue de la minorité. Pour éviter les débats interminables et une levée de boucliers, le Consortium a proposé un réaménagement tarifaire en fonction des différents marchés.

Le coût mensuel par abonné pour avoir accès à TV5 sur le service de base serait de 8 cents dans les régions du pays où le pourcentage de francophones et d'autres personnes d'expression française se situerait entre 15 et 50 pour 100. Ce coût tomberait à 6 cents dans les territoires comprenant entre 5 et 14.99 pour 100 de francophones et de parlants français, à 4 cents pour une population entre 2 et 4.99 pour 100, et à 2 cents pour une population de langue française entre 0 et 1.99 pour cent. Dans ce dernier cas, le coût pourrait même être réduit à 1 cent par mois si la majoration du coût de revient était réduite d'autant.

Il y a tout lieu d'être optimiste quant à la décision que rendra le C.R.T.C. Le 24 janvier dernier, le Conseil ouvrait la porte au principe d'un réaménagement tarifaire, en acceptant la demande présentée par le Consortium TV5 pour une réduction de tarif dans la région de la Capitale nationale. Les deux câblodistributeurs qui desservent les communautés francophones de cette région officiellement bilingues, ne paient aujourd'hui que 6 cents par abonné par mois pour transmettre le signal de TV5 dans les foyers de la capitale.

En ondes au pays depuis le 1er septembre 1988, la création de TV5 est directement reliée au Sommet de la francophonie. Outre le Consortium Québec-Canada, TV5 regroupe des chaînes de la France, de la Belgique et de la Suisse, et permet d'apprécier ce qui se fait de mieux en télévision francophone dans le monde.



Le mercredi 8 mars 1989

10h00 à 12h00: Atelier concernant le harcèlement sexuel.
Vidéo: Le harcèlement sexuel au travail
Personne ressource: Patricia Spencer «ombudsman» à l'Université de l'Alberta
Animatrice: Elda Savoie
Local: 251 - Faculté Saint-Jean

12h00: Présentation de monologues au salon des étudiants de la Faculté Saint-Jean
Les monologuistes seront: Doris-Michel Montpetit, Thérèse Dallaire, Lyne Fournier, Adèle Fontaine, Eve-Marie Forcier.
Expositions d'oeuvres d'artistes féminins
Kiosques d'informations
Local: 150 - Faculté Saint-Jean
Cette activité aura lieu toute la journée

13h00: Atelier sur les métiers non-traditionnels.
Vidéo: Du rêve à la réalité
Animatrice: Chantal St-Pierre
Local 020 - Faculté Saint-Jean

15h00: Vins et fromages au salon des étudiants(e)s avec de la musique.

À NOTER: Un service de garderie gratuit sera offert de 10h00 à 16h30 au gymnase de la Faculté Saint-Jean. Ceci est organisé par le groupe Entre Femmes.

BOÎTE À POPICOS

18h00: Souper-rencontre à la Boîte à Popicos
10,00$ par personne (souper offert par le 9th Street Café).
(Billets en vente à l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton et au conseil étudiant de la Faculté Saint-Jean)
Panel sur «La démystification du mot féminisme).
Personnes ressources: Adrienne Bernard, Chantal St-Pierre, Gilles Vienneau
Animatrice: Jocelyne Verret-Chiasson

Pour plus d'informations: composez le 469-4401.

SUIVI DU GÂTEAU DE FÊTE

20h30: SPECTACLE: «LES SOEURS TRAUMANIAK PRÉSENTENT...»
avec Gisèle Lemire
À NE PAS MANQUER

BIENVENUE À TOUS!

Cette journée est rendue possible grâce à la collaboration de plusieurs comités et groupes d'Edmonton. Comité Femmes de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton, Entre Femmes, EntreElles, Action Éducation Femmes, conseil étudiant de la Faculté Saint-Jean, la Faculté Saint-Jean, Éducation permanente.

Nous aimerions remercier également le Secrétariat d'État, le Bureau du Québec à Edmonton et le Commissariat aux langues officielles pour leur générosité.

Agriculture

• *Culture du blé*

La Commission canadienne du blé offrira des contrats d'une nouvelle variété de blé, le HY 368

WINNIPEG - La Commission canadienne du blé vient d'annoncer qu'elle allait offrir des contrats portant sur la culture du HY 368, une nouvelle variété de blé de la classe Canada Prairie de printemps en 1989-1990. La Commission ne pourra, vu la faible quantité de semence qu'elle détient, mettre que 30 000 acres à la disposition des titulaires de carnet de livraisons pour emblavement au printemps.

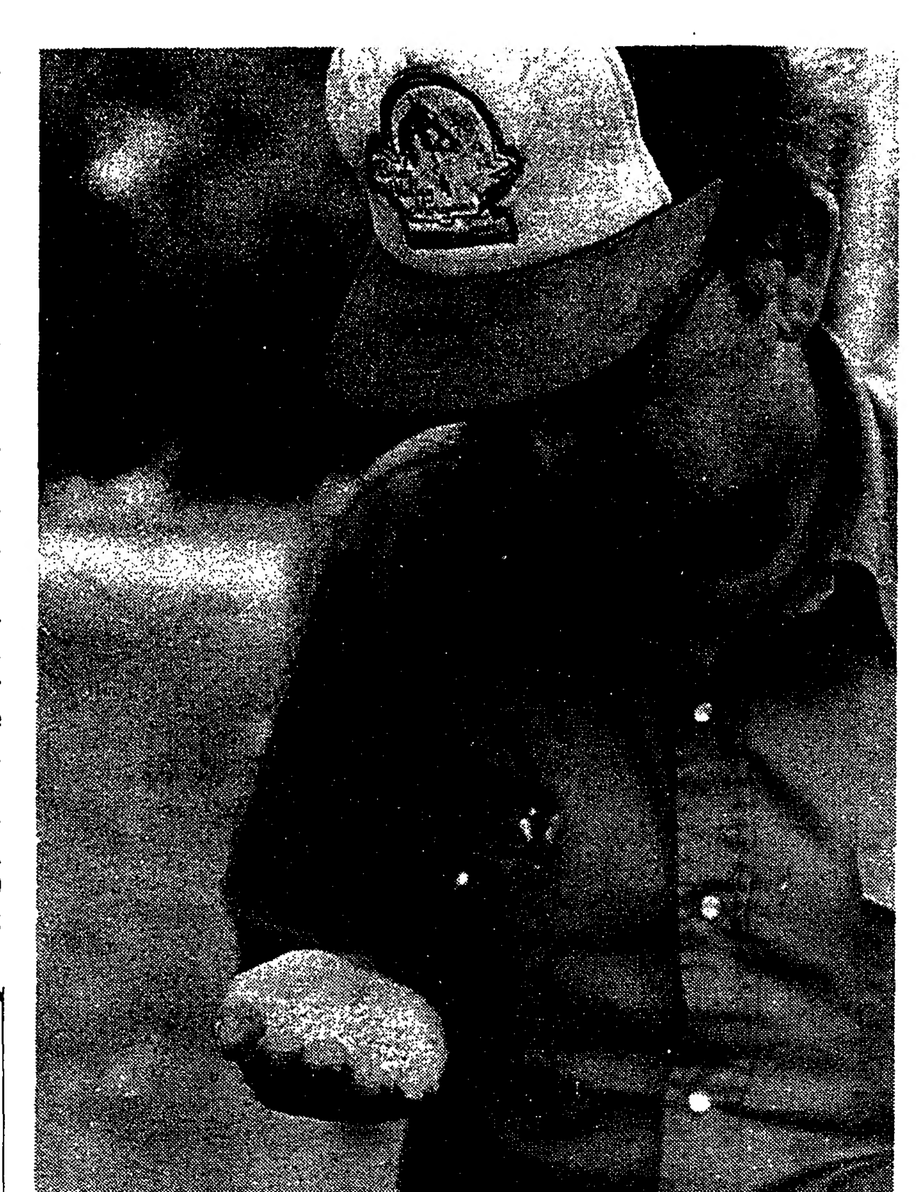
Le HY 368 est un nouveau blé demi nain de la classe Canada Prairie (roux) de printemps mis au point à la station de recherche d'Agriculture Canada à Swift Current en Saskatchewan. Le comité de recommandation des nouvelles variétés à l'homologation vient seulement d'en supporter l'inscription.

La valeur meunière boulangère du HY 368 sont, vu la dureté du grain, nettement supérieures à celles du HY 320. Les essais en plein champ font ressortir que le Hy 368 a un rendement de 25 à 30 pour cent supérieur à celui du Neepawa, qu'il a une paille plus rigide et qu'il mûrit environ quatre jours plus vite. Il est également résistant à la rouille noire et à la rouille brune.

Les producteurs qui aimeraient obtenir des contrats 1989-1990 sont priés de remplir une demande. Un stock de celles-ci devrait parvenir aux gérants de silos d'ici la fin de la semaine prochaine. Tout titulaire d'un carnet de livraison peut demander **un contrat de 50 acres.** Les producteurs devront renvoyer leur demande à la Commission canadienne du blé, Division du Développement des Marchés, C.P. 816, Winnipeg, Manitoba, R3C 2P5, avant le 17 mars 1989 inclus, le cachet de la poste faisant foi.

Les contrats seront tirés au hasard parmi les producteurs qui auront fait une demande. La division du Développement des Marchés fera parvenir un avis à tous les demandeurs, que leur demande soit acceptée ou non.

Les producteurs qui recevront un contrat 1989-1990 pour HY 368 devront se soumettre à l'inspection de leur champ en identité préservée moyennant des frais de 1.00 dollar de l'acre.





COUPON D'ABONNEMENT au journal



Le Franco
8923, 82 avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

Tarifs:
1 an............... 15.00$
2 ans.............. 25.00$

Moi, je m'abonne!

Découpez et remplissez ce coupon et faites-le parvenir à l'adresse ci-dessus avec votre chèque ou mandat-poste rédigé à l'ordre du Franco. (En lettres moulées S.V.P.)

S.V.P. Ne pas faire parvenir d'argent comptant par la poste.

Nom:

Prénom:

Appartement: n° et rue:

ou casier postal: Ville:

Province: Code postal:

n° de téléphone:

Montant inclus: $.

N.B.: Les membres de l'A.C.F.A. reçoivent un abonnement **GRATUIT** au Franco
Adressez-vous au bureau de votre A.C.F.A. régionale pour devenir membre.

• Politique d'offres de contrats

La Commission du blé annonce des contrats à livraison garantie portant sur le blé tendre blanc de printemps

WINNIPEG - La Commission canadienne du blé vient d'annoncer qu'elle va poursuivre sa politique d'offrir des contrats à livraison garantie aux producteurs de blé tendre blanc de printemps en 1989-1990.

Les producteurs pourront se procurer les demandes de contrat auprès des gérants des silos de collecte d'ici la fin de février. Puis ils devront faire parvenir les demandes dûment remplies à la Commission avant le 30 juin 1989 inclus. Les demandes envoyées après la date limite seront prises en considération dans l'ordre de leur réception jusqu'à ce que la Commission ait le tonnage maximal dont elle a besoin pour remplir ses engagements.

Les producteurs peuvent demander un contrat portant sur le tonnage qu'ils désirent. La Commission n'établira qu'un seul contrat par carnet de livraison sur la quantité acceptée. Elle n'accordera des contrats qu'aux producteurs cultivant le blé blanc de printemps en terres irriguées et elle n'acceptera à la livraison que le grain agréé nos 1 et 2 de l'Ouest. Les producteurs devront assigner une acre donnant droit aux contingents par tranche de deux tonnes sous contrat dans leur carnet de livraison de la campagne 1989-1990.

Les gérants des silos de collecte ont à leur disposition des renseignements complémentaires. La Commission demande également aux producteurs de bien lire l'Actualité céréalière car il y a dedans d'autres renseignements importants.

• SCHL

Mention honorable accordée à un projet de logement pour personnes âgées

CALGARY - Bobbie Sparrow, députée de Calgary Southwest, a remis une plaque soulignant la mention honorable accordée au projet de logement pour personnes âgées Anthonian Court de Calgary. La remise a eu lieu au nom de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), dans le cadre des prix de logement nationaux attribués par cette société.

Mme Sparrow représentait l'honorable Alan Redway, ministre d'État (Habitation), qui était retenu ailleurs.

Les prix de logement bisannuels ont été remis en octobre dernier, dans le cadre d'une conférence internationale de la SCHL intitulée «Les choix de logement pour les Canadiens âgés». Cinq gagnants et dix lauréats de mention honorable se sont partagés les prix au sein de cinq catégories de logement pour personnes âgées.

Jenkins/Sturges Architects a reçu une mention honorable dans la catégorie intitulée «La mise en oeuvre et la réalisation». Pour être admissibles à cette catégorie, les candidats devaient présenter un plan d'aménagement complet intégrant les éléments suivants: finances, technologie, planification et conception. Le plan devait en outre respecter les exigences des personnes âgées et leur permettre d'être plus satisfaites de leur environnement.

Anthonian Court répond à tous ces critères. Le lotissement, qui s'harmonise tant au quartier qu'au paysage des Prairies, comporte des maisons en rangées et un immeuble d'appartements à trois étages, groupés autour d'une petite cour intérieure aménagée. Les maisons en rangées sont destinées aux personnes âgées actives, et toutes les entrées donnent sur la rue.

L'emploi de revêtement au mortier de ciment à l'extérieur, de lucarnes, de fenêtres multicarreau, et de toits en pente en asphalte contribuent à créer une ambiance de confort. Parmi les autres atouts du complexe, on note les caractéristiques suivantes: l'immeuble le plus élevé bloque les vents du nord; la cour s'ouvre sur le sud, exposant ainsi les bancs au soleil; et un treillis couvert de roses sert d'accès au centre du projet.

Les catégories des prix de logement de la SCHL comprennent notamment le financement et le mode d'occupation, la planification et la réglementation, la technologie et la production, et la gestion. Les gagnants et les lauréats des mentions honorables (toutes catégories) venaient de toutes les régions du Canada et se distinguaient par des innovations dans le secteur du logement pour les personnes âgées.

Au cours de la remise du prix de logement à Jenkins/Sturges Architects de Calgary, Mme Sparrow a déclaré: «Je constate avec plaisir que la SCHL a choisi de souligner l'importance du logement pour les personnes âgées, et je félicite Jenkins/Sturges Architects de leur projet innovateur et bien adapté aux besoins de leur clientèle.

•En français, s.v.p.!

À l'école de Mallaig, on partage la culture française

par SYLVIE DASSYLVA

SAINT-PAUL - Du 6 au 10 février, à l'école Mallaig, se tenait la semaine consacrée à la langue de Molière. Pour cette occasion, de nombreuses activités ont été planifiées par un comité dynamique, pour permettre à chacun de pouvoir s'épanouir en français.

Les élèves anglophones ont d'ailleurs tous été conviés à vivre et à partager la culture française de leurs homologues francophones.

Le coup d'envoi a été donné avec une partie de hockey amicale, entre les élèves associés aux professeurs contre les parents et les Chevaliers de Colomb.

Ceci fut ensuite suivi d'une crêperie au Centre Communautaire, où 150 personnes se sont régalées.

Pour terminer une journée déjà bien remplie, on a tenu des joutes d'improvisation impliquant la troupe de M. Roland Lajoie: Les Sacripans, ainsi que de nombreuses équipes composées d'élèves unissant leur talent à celui des professeurs contre les parents. Une journée réellement enrichissante, et le pointage: Tiens, bizarre! J'ai perdu les feuilles! Je déclare donc tous les participants, gagnants.

Tout au long de la semaine, il y a eu des conférenciers invités, où de nombreux sujets furent abordés, et sur l'heure du dîner, la radio étudiante jouait uniquement en français.

Durant la semaine, on avait organisé des concours de poèmes, plusieurs saynètes et une pièce de théâtre.

On pouvait aussi remarquer dans les couloirs de l'école, des affiches publicitaires et des slogans français, créés par différents groupes d'élèves de tous les niveaux.

À ne pas oublier bien sûr, une réplique de l'émission très populaire auprès des jeunes: GÉNIES EN HERBE.

Le tout s'est terminé sur une note amicale, grâce à la participation et à la complicité de toute l'école.

Musicalement vôtre

par Yvan Brunet

Divers artistes «Stax Soul Brothers» Stax MPS-8548.
Peut-être bien que c'est de la nostalgie; tenez, rien que de voir à nouveau cette austère étiquette Stax, ça m'a fait tout drôle. Bien sûr ces messieurs (Isaac Hayes, Johnnie Taylor, Rufus Thomas, etc.) n'évoqueront pas grand chose pour la jeune génération du rock, mais pour ceux qui ont vécu les heures folles du R&B-boom dans les années 60, leur réunion sur ce disque est un rêve. À souligner ici: «Behind Closed Doors» de Little Milton, «We're Getting Reckless With Our Love» de Johnnie Taylor et «Part Time Love» de Isaac Hayes.

Richie Beirach «Antartica» Fusion III/Pathfinder PTF-8617.
Ce pianiste new yorkais se spécialise dans une musique bleusée à la fois jazz avant-gardiste et celle du nouvel âge. Son jeu de piano est sobre et expressif et il se caractérise par un beau mélange de force et de douceur. La façon dont Beirach joue la moindre note révèle une sensibilité extrême. D'intérêt particulier ici «Mirage» et «The Ice Shelf» signées Richie Beirach.

Pee-Wee Herman «Big Top Pee-Wee» BMG/Arista AL-8568.
Voici la trame sonore de cette comédie cinématographique dont la grande vedette est Pee-Wee Herman. La musique de Danny Elfman sort de l'ombre certains souvenirs nostalgiques, mais en somme, il s'agit d'une musique d'ascenseur. On a su également inclure le dialogue de certaines épisodes du film. Bref, écouter à la queue leu leu, ces plages suscitent, chez-moi du moins, peu d'intérêt.

Michelle Wright «Do Right By Me» WEA/Savannah SRL-9831.
Michelle Wright est une nouvelle voix qui s'impose de plus en plus dans le monde de la musique country canadienne. À la radio country, des derniers jours, on fait tourner à maintes reprises la chanson, «The Rhythm Of Romance» (premier 45 tours), mais «I Want To Count On You» (une toune entraînante) et «Rock Me Gently» de Andy Kim ont également du piquant. De plage en plage, la voix de Michelle Wright manque un peu de relief, mais c'est ici une caractéristique et non un défaut. Dans la forme et la musique, c'est une bonne réalisation.

Lee Ritenour, Chick Corea, etc. «GRP Super Live In Concert» Polygram/GRP GR-2-1650.
Ce tout nouvel album double, enregistré au Japon récemment regroupe les plus grands requins de jazz de l'écurie GRP: Chick Corea, Lee Ritenour, Dave Grusin, Tom Scott, etc. De plage en plage, on est servi sur plateau d'argent par une musique d'une précision quasi-clinique avec une incroyable discipline de l'instrumentation. Le tout est porté sur des terres électriques où le balancement doit autant à la musique jazz qu'au rock/blues léger. Un régal pour qui s'intéresse au jazz moderne.

Roger Whittaker «Living & Loving» Tembo TMT-4340.
Le grand ménestrel du folklore anglais et français, Roger Whittaker nous revient aujourd'hui avec un tout nouvel album débordant de toutes nouvelles chansons originales: «I Love You» (le premier 45 tours), «It's So Easy», «Welcome Home», «One Night With You» (avec Carroll Baker), «Miss Across The Water», etc. En somme, du matériel doux, tendre romantique et plannant pour qui veut se laisser partir un peu.

Peter Tosh «The Toughest» Capitol 90201.
Peter Tosh n'est plus des nôtres depuis l'année dernière (meurtre). On le créditait comme fondateur du groupe de reggae The Wailers il y a déjà longtemps. Ce tout nouvel album-ramassis regroupe ses plus grands succès de 1978 à 1987: «Bush Doctor», «Johnny B. Goode», «Don't Look Back», «Crystal Ball», «Equal Rights» (en direct), «In My Song», etc. Pour qui a évolué avec la musique de Peter Tosh.

• *500 congressistes*

Au premier congrès sur l'analphabétisme chez les francophones

OTTAWA (APF) - La francophonie canadienne aura bientôt une occasion unique de faire le point sur la situation en matière d'analphabétisme.

L'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) a annoncé que son 42ième Congrès annuel, qui se tiendra du 9 au 12 août au Château Frontenac à Québec, portera sur l'alphabétisation en français. C'est la première fois qu'une organisation francophone au pays tient un congrès sur cette calamité de notre ère industrielle et technologique.

Des spécialistes et des intervenants du domaine de l'analphabétisation en provenance des dix provinces canadiennes se pencheront pendant quatre jours sur ce phénomène. Les organisateurs attendent 500 congressistes.

Le choix de ce thème n'est pas le fruit du hasard. L'Organisation des Nations Unies a déjà décrété que l'année 1990 allait devenir l'Année internationale de l'alphabétisation. Le congrès de Québec sera d'ailleurs sous le patronage de l'UNESCO, l'organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

Certaines des plus récentes innovations en alphabétisation seront présentées durant le congrès dont, entre autres des modèles d'intervention et des productions pédagogiques, informatiques et audiovisuelles.

Au parc historique national de Rocky Mountain House

CALGARY - Dan Gaudet a été nommé directeur du parc historique national de Rocky Mountain House, annonce Sandra Davis, directrice générale du Service canadien des parcs pour la région de l'Ouest.

La nomination de M. Gaudet est pour une période de deux ans dans ce parc où il a été directeur intérimaire pendant la dernière année.

Après avoir étudié à l'Université de la Saskatchewan, M. Gaudet s'est joint au Service canadien des parcs en tant que guide. Il est devenu par la suite superviseur des guides, puis coordonnateur des projets spéciaux et officier des services d'accueil avant de devenir directeur intérimaire de Rocky Mountain House en septembre 1987.

M. Gaudet, âgé de 38 ans, fait partie du Service canadien des parcs depuis 1970. Son épouse Carol et lui, ont deux enfants.

• Déclarations de 1988

Mesures relatives touchant l'épargne-retraite

OTTAWA - Le ministre des Finances, l'honorable Michael Wilson, a confirmé le calendrier d'entrée en vigueur de plusieurs mesures relatives au régime fiscal de l'épargne-retraite. Ces mesures, d'abord annoncées le 28 mars 1988, visent les opérations à déclarer pour l'année d'imposition 1988 ainsi que certaines transactions pouvant être opérées au début de 1989.

Les mesures font partie d'une réforme globale destinée à fournir un régime d'aide fiscale à l'épargne-retraite plus équitable et plus souple. M. Wilson a précisé qu'il déposera la législation pertinente au début de la prochaine session du Parlement.

Les modifications proposées de la **Loi de l'impôt sur le revenu** comprennent notamment un changement à la définition du «revenu gagné» servant à déterminer les primes versées à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) pouvant être déduites dans le calcul du revenu. Pour les années d'imposition 1988 et suivantes, le revenu gagné comprend les subventions à la recherche réduites des frais afférents. Il comprend les paiements de soutien d'un ex-conjoint de fait et doit être réduit des pensions alimentaires et paiements de soutien versés.

Les modifications proposées prévoient également une déduction, prévue au nouvel article 60.2 de la loi, pour les cotisations facultatives pour services passés non déduites antérieurement, versées avant le 9 octobre 1986 et qui sont retirées avant 1990. Les cotisations facultatives retirées en 1986, 1987 et 1988 seront déductibles dans le calcul du revenu pour l'année d'imposition 1988. Les montants retirés en 1986 et 1987 pourront être déduits dans le calcul du revenu de cette année antérieure si la demande en est faite au bureau de district de Revenu Canada (Impôt).

Aux fins de certaines dispositions relatives aux REER, les modifications proposées comprennent également un changement à la définition d'un «conjoint» à compter du 1er janvier 1988, lequel permet de prévoir des prestations au survivant pour le conjoint de fait dans le cadre d'une rente de REER ou d'un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR). La modification permet en outre le transfert en franchise d'impôt des fonds d'un REER au REER ou FERR d'un conjoint de fait, advenant le décès du contribuable avant que son REER n'arrive à échéance. Il sera tenu compte de cette modifications lors de l'examen des déclarations de 1988

Outre les changements visant les déclarations de 1988, le ministre a fait remarquer qu'à compter du 1er janvier 1989, la législation proposée ne permet pas le transfert, en franchise d'impôt, de montants forfaitaires d'un régime enregistré à un autre, sauf si les montants sont transférés directement. (Pour 1989, la législation permet le transfert indirect de paiements périodiques de revenu de retraite entre régimes. En pareil cas, le contribuable inclut le revenu de retraite reçu en 1989 dans son revenu et demande une déduction pour le montant versé avant le 1er mars 1990 à un autre régime enregistré.)

Ces modifications figurent au Guide d'impôt de 1988. Les contribuables désirant obtenir davantage de renseignements devront s'adresser au bureau de district de Revenu Canada (Impôt) desservant leur localité.

À CHFA, les élections, on en parle

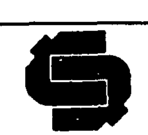
CHFA était la première station de radio à Edmonton à annoncer le déclenchement des élections à 11h05 le 20 février, interrompant une émission du réseau pour faire part de la nouvelle.

La radio de Radio-Canada entend suivre de près le déroulement de la campagne afin d'informer les auditeurs sur les mouvements des chefs, les promesses, et les principaux thèmes électoraux.

Denis-Martin Chabot et Manuella Toma, de la salle des nouvelles à Edmonton, couvriront le centre de la province, alors que Robert Bourgoing, en poste à Calgary suivra l'activité dans le sud.

Stéphane Parent et Luc Simard, les deux compères de l'émission Première Page parcoureront le nord de la province pour rapporter le déroulement de la campagne.

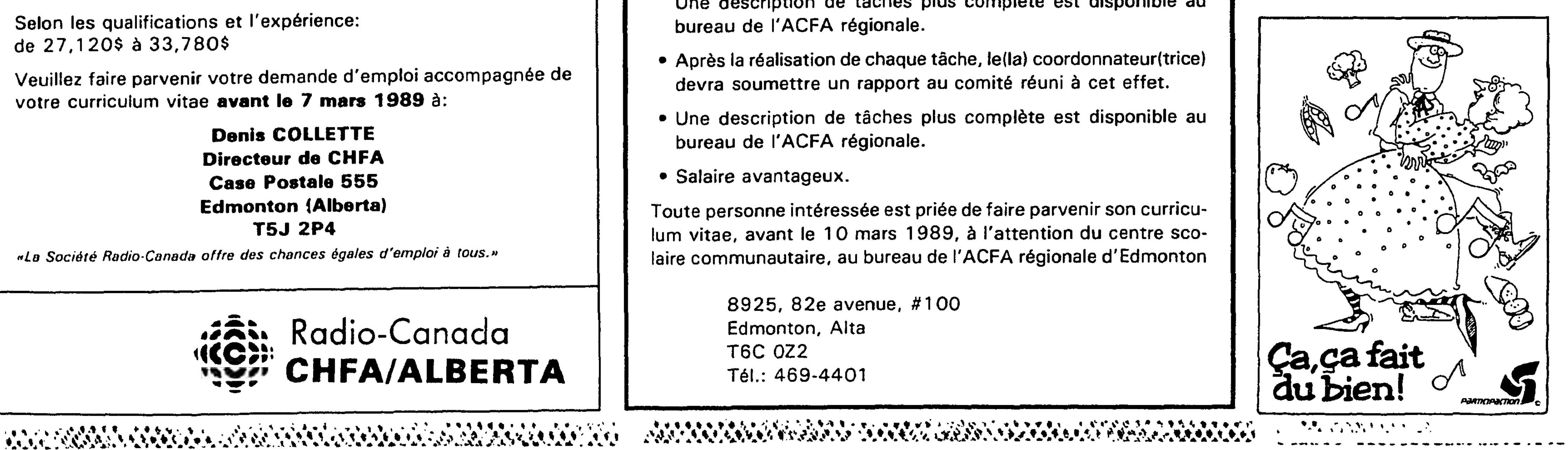
Du lundi au vendredi les auditeurs de CHFA pourront suivre la campagne électorale dans le cadre des bulletins d'information régionaux. D'autre part, Denis-Martin Chabot, l'affectateur responsable du bureau électoral, présentera une rubrique quotidienne à 8h55 (durant le Café Show) et à 16h20 (à l'émission d'affaires publiques Première Page).



Carrières et professions







• *Imagine*

Un programme national de sensibilisation à l'importance du partage

MONTRÉAL - Bien que les deux-tiers des Canadiens estiment qu'ils sont «généreux» (Décima, 1987), les données recueillies par Statistique Canada révèlent que les dons faits par les entreprises et les particuliers ont diminué au cours des deux dernières décennies

Le Centre canadien de philanthropie a mis sur pied un programme visant à sensibiliser davantage la population à l'importance d'accroître son appui aux organismes sans but lucratif. Le programme IMAGINE a été lancé en novembre et en décembre dans les grandes villes du Canada.

Les entreprises, les gouvernements, les syndicats et les dirigeants d'organismes sans but lucratif ont collaboré grandement au financement de ce programme qui s'inspire de ParticipACTION.

«Il s'agit de la première initiative du genre faisant appel aux intervenants de divers secteurs d'activités au Canada», de déclarer M. Martin Connell, président du programme IMAGINE et président du conseil de Conwest Exploration Limited. «Les Canadiens de divers secteurs conjuguent leurs efforts pour faire de la campagne IMAGINE un franc succès.

M. Connell précise que le mandat du programme IMAGINE n'est pas de recueillir des fonds pour les organismes sans but lucratif, mais d'inciter les entreprises et les particuliers à accroître leurs dons aux organismes de leur choix.

Selon lui, IMAGINE est un programme à vocation humanitaire qui va bien au-delà d'un simple geste occasionnel de partage. Ce programme vise essentiellement les objectifs suivants:

- inciter les entreprises à donner, d'ici à 1993, 1% de leurs profits comptables avant impôts, comparativement à la moyenne actuelle de 0,5 de 1%;
- inviter aussi les particuliers à donner au moins 1% de leurs revenus, d'ici cette même période;
- convaincre la population de consacrer une journée au lieu d'une demi-journée par mois au bénévolat.

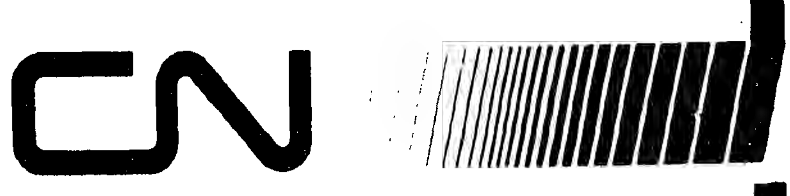
M. Connell ajoute que la qualité de vie des Canadiens sera grandement améliorée dans la mesure où le programme IMAGINE sera couronné de succès.

«D'ici les cinq prochaines années, si les gens du pays s'y mettent, c'est un fonds supplémentaire de 4 milliards de dollars destinés aux oeuvres de charité qui arrivera à être constitué», de déclarer M. Connell.

«Si le programme IMAGINE atteint ses objectifs, c'est aussi 300 millions d'heures bénévoles supplémentaires qui pourraient être consacrées aux activités sans but lucratif. Comment ne pas déborder d'enthousiasme levant cet immense potentiel à portée de la main?»

Le programme IMAGINE se déroulera en deux temps. La première phase consiste à inviter les entreprises et les particuliers à évaluer leur apport aux causes qui leur tiennent à coeur. La deuxième vise à modifier les comportements des entreprises et des particuliers et à identifier des mécanismes leur permettant d'accroître le don de leur temps et de leur argent. Établissement d'objectifs, identification d'organismes visés et budgétisation, voilà les moyens retenus à cette fin.

IMAGINE est une initiative du Centre canadien de philanthropie. En collaboration avec plus de 1 200 organismes de charité associés, fondations et entreprises, le Centre s'emploie à augmenter le financement et le nombre de bénévoles, au moyen de programmes et de services dans les domaines de la recherche, de la formation, de la sensibilisation du public et de l'information.



APPEL D'OFFRES

INSTALLATION DE BACS POUR RÉCUPÉRATION DE L'HUILE À LA COUR BISSELL, EDMONTON, ALBERTA

Les travaux comprennent de l'excavation et le remplissage; fournir le matériel granulaire, les ponceaux de métal ondulé et la tuyauterie de P.V.C.; installer les bacs pour récupération de l'huile.

Des soumissions cachetées dans des enveloppes préadressées seront acceptées jusqu'à **midi, heure des Rocheuses, le jeudi 16 mars 1989.**

Les documents de soumission sont disponibles au bureau de l'Administrateur des contrats d'ingénierie, 16e étage, 10004 - 104e Avenue, Edmonton (Alberta), le ou après le jeudi 02 mars 1989 sur dépôt d'un chèque **certifié non-remboursable de cinquante dollars (50 $)** pour chaque jeu, à l'ordre de la compagnie de chemins de fer du Canadien National.

Les soumissions doivent aussi être accompagnées d'un chèque certifié égal à 5 % de la soumission ou d'un certificat de garantie égal à 10 % de la soumission et à l'ordre de la compagnie de chemins de fer du Canadien National.

Informations techniques: Bureau du superviseur de la construction, Edmonton, Alberta, (403) 421-6522

Informations sur la soumission: Bureau de l'Administrateur des contrats d'ingénierie, Edmonton Alberta (403) 421-6382

Ni la plus basse, ni aucune des soumissions ne seront nécessairement acceptées.

R.A. Walker
Vice-président sénior
Ouest canadien
Edmonton, Alberta

Construction de défense Canada | Defence Construction Canada

Construction de Défense Canada lance un appel d'offres pour la démolition d'une partie des installations et nettoyage environnemental SFC Beaverlodge (Alberta). La date limite prescrite de réception des soumissions est MERCREDI, le 22 mars 1989. Pour de plus amples renseignements s'adresser à la section des plans à Ottawa, (613) 998-9549. Référence BE 897 10.

Canada



Transports Canada | Transport Canada
Groupe de gestion des aéroports | Airports Authority Group

Appel d'offres

Des soumissions scellées, pour les projets ou services mentionnés ci-dessous, adressées au **Surintendant régional, Service du matériel et des contrats, suite postale 1100, 11e étage, zone 4, Place du Canada, 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta), T5J 4E6** et endossées du nom et du numéro de projet, seront acceptées **jusqu'à 14 h, heure d'Edmonton à la date limite de fermeture.** Les documents de soumission peuvent être obtenus au bureau mentionné ci-dessus, téléphone 495-3932, télex 037-2469, sur paiement du dépôt requis pour chaque jeu de documents de soumission, sous forme de chèque à l'ordre du Receveur général du Canada.

N° DE DOSSIER: SQ4654

PROJET: RECOUVREMENT DE LA VOIE DE SERVICE PRINCIPALE À L'AÉROPORT INTERNATIONAL D'EDMONTON, EDMONTON, ALBERTA.

DATE LIMITE: le 28 mars 1989 **Dépôt:** 50 $

INFORMATIONS TECHNIQUES:
S. Assaad, Ing. P., Gérant de projet
téléphone (403) 495-6020

INFORMATIONS CONCERNANT L'OFFRE:
R. Kotch, gestionnaire des contrats
téléphone (403) 495-3933

On peut examiner les documents de soumission aux bureaux de l'Association de la construction d'Edmonton et de l'Association conjointe de la construction de la Colombie-Britannique, succursale de Vancouver.

POUR ÊTRE CONSIDÉRÉE CHAQUE offre doit être soumise sur les formulaires fournis par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de sécurité spécifié sur les documents de la soumission. Les offres doivent être soumises dans des enveloppes fournies à cette fin. Les dépôts pour les documents de soumission seront remis sur retour des documents en bonne condition au plus tard un mois après la date d'ouverture des soumissions.

La plus basse, ni aucune des soumissions ne seront nécessairement acceptées.

Canada



Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-dessous, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta), T5J 4E2, téléphone: (403) 495-3213, seront reçues jusqu'à 14 h (HNR) à la date de fermeture indiquée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus sur versement du dépôt exigible.

PROJET

No 622694 - SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA
Drumheller, Alberta
Institution de Drumheller
Installation d'extincteurs automatiques (sprinklers)
Phase II
Systèmes d'extincteurs automatiques pour les unités de dissociation, de ségrégation et de séjour, Édifice 5, 7, 8, 9, 10, 11

Date de fermeture: **le 16 mars 1989**

Dépôt: **50 $**

Les documents relatifs à la soumission peuvent être obtenus à la suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton; chambre 632, 220 - 4e avenue. S.E., Calgary, Alberta; et peuvent aussi être consultés aux bureaux de l'Association de la construction d'Edmonton et de Calgary.

NOTE: Une session d'information sur les lieux sera tenue à l'Institution de Drumheller le lundi 6 mars 1989, à 9h.
Veuillez aviser le Gestionnaire de projet sénior, John Parsons de votre présence en composant le (403) 823-5101.

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

La plus basse, ni aucune des soumissions ne seront nécessairement acceptées.

Canada



À l'horaire de CBXFT La télévision française de Radio-Canada en Alberta



Du samedi 04 mars au vendredi 10 mars 1989

Samedi

11h00 **CINÉ-FAMILLE:** Fred le puant et Rastagus
13h00 **L'UNIVERS DES SPORTS**
14h30 **GÉNIES EN HERBE**
15h00 **CANCÉREZ-VOUS DE FUMER**
15h30 **IMPÔT 88**
16h00 **TÉLÉJOURNAL**
16h10 **SCULLY RENCONTRE**
16h30 **LA COURSE DES AMÉRIQUES**
17h30 **LA SOIRÉE DU HOCKEY:** Montréal à Hartford
20h00 **L'AUTOROUTE ÉLECTRONIQUE**
20h30 **SAMEDI DE RIRE** Inv.: Clémence Desrochers
21h30 **AUJOURD'HUI EN FRANCE:** Le Boqueteau
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LES NOUVELLES DU SPORT**
22h50 **TÉLÉ-SÉLECTION:** Angélique et le roi

Dimanche

11h00 **AUJOURD'HUI DIMANCHE**
12h00 **LA SEMAINE VERTE**
13h00 **LES MATINÉES DU DIMANCHE:** Le féminisme, mission impossible?
15h00 **LES JEUX DU QUÉBEC**
16h00 **OSCAR THIFFAULT**
17h00 **SECOND REGARD**
18h00 **TÉLÉJOURNAL**
18h02 **CE SOIR: CETTE SEMAINE**
18h30 **L'HEURE DISNEY:** Le magicien
19h30 **L'AUTOBUS DU SHOWBUSINESS.** Spécial Clémence Desrochers.
20h30 **LES BEAUX DIMANCHES:** Manon des sources
22h40 **LE TÉLÉJOURNAL**
23h00 **LES NOUVELLES DU SPORT**
23h10 **CINÉ-CLUB:** Manon des Sources. (fr. 52)

Lundi

17h00 **LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **DÉCOUVERTE**
19h00 **LES INSOLENCES D'UNE CAMÉRA**
19h30 **ROBERT ET CIE** Aimé vit son deuil en compagnie de Simone.
20h00 **DES DAMES DE COEUR** On fête au bureau le départ de Roger.
21h00 **LES LUNDIS DES HAHA** Inv.: Normand Brathwaite, le groupe sanguin et Daniel Lemire.
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LE POINT**
23h00 **CINÉMA:** Les collines de la terreur. Western avec Charles Bronson.

Mardi

17h00 **LES INSOLENCES D'UNE CAMÉRA**
17h30 **GRAND AIR**
18h00 **CE SOIR**
18h45 **AUJOURD'HUI EN FRANCE:** Musée du Louvre
19h00 **STAR D'UN SOIR.** Inv.: Danielle Oddera, Jean Cournoyer et Jean Harvey.
20h00 **L'HÉRITAGE** De nouveaux espoirs prennent forme pour Miville.
21h00 **DALLAS**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LE POINT**
23h00 **CINÉMA:** La peur de l'enfer.

Mercredi

17h00 **L'HEURE DISNEY** Une singulière promesse
18h00 **CE SOIR**
18h30 **GÉNIES EN HERBE** Western Canad de Calgary rencontre St-Georges de Vancouver)
19h00 **LASER 33-45**
20h00 **LE GRAND REMOUS** Jean-Marie fait éclater sa relation avec Brigitte.
20h30 **JEUX DE SOCIÉTÉ** Le conflit à la direction oblige plusieurs employés à choisir leur camp.
21h00 **ACTUEL**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LE POINT**
23h00 **CINÉMA:** Josepha

Jeudi

17h00 **LES INSOLENCES D'UNE CAMÉRA**
17h30 **À PREMIÈRE VUE**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **L'AUTOROUTE ÉLECTRONIQUE**
19h00 **BONJOUR DOCTEUR**
19h30 **COMMENT ÇA VA?**
20h00 **LANCE ET COMPTE** Malgré le mauvais temps, Suzie et Louis partent en tournée de promotion à bord d'un petit avion.
21h00 **DÉMOCRATIES** Le devoir d'un soldat
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LE POINT**
23h00 **À PREMIÈRE VUE**
23h30 **CINÉMA:** La fureur du danger Comédie avec Sally Field et Burt Reynolds.

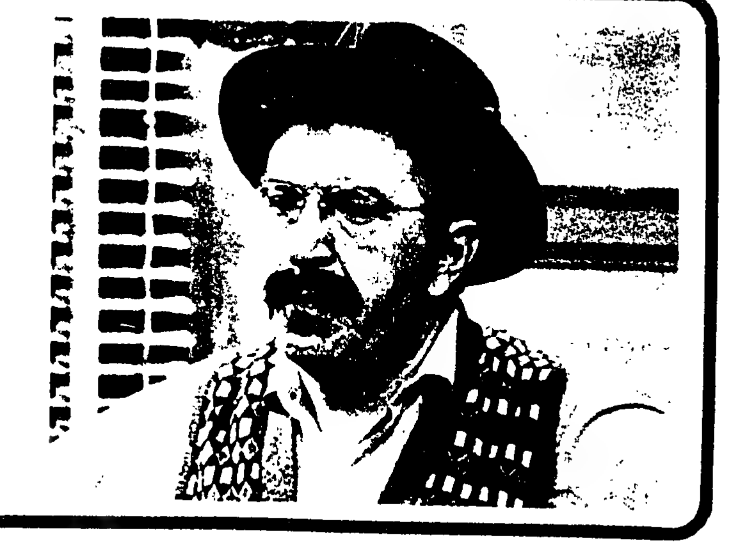
Vendredi

17h00 **DU TAC AU TAC**
17h30 **À PLEIN TEMPS**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **VIDÉO-CLUB**
19h00 **LE TEMPS D'UNE PAIX**
19h30 **PÉRIODE GRATUITE ÉLECTORALE**
20h00 **LES GRANDS FILMS:** Jumpin Jack Flash
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LE POINT**
23h00 **LE MONDE DU VÉLO**
23h05 **CINÉMA:** Le verdict. Drame avec Paul Newman. (amér. 82)

À NE PAS MANQUER

LE GRAND REMOUS

le mercredi à 20h00



AH! OUIGNE IN HIN IN ! Oscar Thiffault Le dimanche 5 mars à 16h00

Oscar Thiffault est le compositeur d'une des chansons les plus populaires des années cinquante, «Le Rapide Blanc». Dans ce film qui lui est consacré, il est tour à tour chanteur, comédien et raconteur.

Oscar Thiffault, un film d'action sur la grande générosité d'un artiste, un film sur la tolérance envers nos aînés, un film sur la légèreté de la vie.

MANON DES SOURCES Les Beaux Dimanches Le dimanche 5 mars à 20h00

Plusieurs années après la mort de son père, Jean de Florette, Manon vit toujours seule dans les montagnes de Provence où elle garde des chèvres. Elle voue une haine farouche à Ugolin depuis la mort précipitée de son père, Jean de Florette, et guette l'occasion de se venger impitoyablement.

«Manon des Sources» réalisé en 1986 par Claude Berri, met en vedette Yves Montand, Daniel Auteuil et Emmanuelle Béart.

UN SPÉCIAL 6e ANNIVERSAIRE FOU, FOU, FOU, Les Lundis des HA! HA! Le lundi 6 mars 1989 à 21h00

Pour fêter les six ans des **Lundis des Ha! Ha!**, les célèbres humoristes Ding et Dong présenteront un spectacle dangereusement fou pour venir en aide à l'Association de Parents Anonymes du Québec.

Bloc-notes

Une courtoisie de AGT La ligne des Bonnes Nouvelles

Saint-Paul

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

EXPOSITION FRANCO-ART "Celebration" à la Galerie Thérèse Trottier au Centre Culturel du 22 février au 23 mars 1989 de 10h00 à 16h30.

24/3

Edmonton

VOULEZ-VOUS PARTICIPER activement dans la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre prochaine réunion mensuelle qui aura lieu le 8 mars à 19h30 au Centre 82.

10/3

ENTRE FEMMES, un groupe francophone qui t'offre des rencontres et des activités éducatives séparées pour tes enfants! Le vendredi matin de 09:30 à 11:30 à la salle 110 de l'école Saint-Thomas d'Aquin. INTÉRESSÉE? Viens, on t'attend! (Si tu n'as pas d'auto, appelle quand même, on verra comment on peut t'aider!) On aime se rencontrer pour jaser, se renseigner, connaître de nouvelles amies et avoir une vie francophone plus riche. Si tu veux en savoir davantage au sujet de notre groupe et des activités pour les enfants, appelle ROSEMARIE au 465-3618 ou CHRISTIANE au 466-5012. Le groupe ENTRE FEMMES est subventionné par le Secrétariat d'État, que nous tenons à remercier, ainsi que l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean et l'administration de l'école Saint-Thomas d'Aquin.

(89-05-01)

LA SOCIÉTÉ DES ACADIENS(NE)S DE L'ALBERTA vous invite à sa deuxième assemblée annuelle qui aura lieu le 4 mars, à 13h30, à la Boîte à Popicos, au 8520 rue Marie-Anne-Gaboury. Il y aura un kiosque de recrutement pour ceux qui sont intéressés à devenir membre de la S.A.A. Un prix de présence sera offert. Pour plus d'information, contactez Brenda au 468-6983. Bienvenue à tous!.

10/3

Calgary

RENCONTRE SPORTIVE (badmington, ballon-volant) au gymnase de l'école Sainte-Anne mercredi, le 15 mars à 19h00. Bienvenue à tous. Pour plus d'information, contactez André Gauthier au 236-2258.

17/3

RECHERCHE UNE PERSONNE féminine qui parle bien le français et qui peut aider une fille de 10 ans dans la conversation (Calgary seulement). Téléphonez à Mme Lee au 280-6722 après 18h00.

10/3



QUE TROUVE-T-ON DANS UNE TERRE HUMIDE?

Canards Illimités Canada

Canards Illimités Canada. Depuis 1938, nous investissons nos ressources dans les terres humides de ce pays. Nous connaissons leur extraordinaire beauté, leur richesse, leur complexité et leur fragilité.

Nous sommes fiers d'être les partenaires canadiens de l'organisme privé de conservation de la sauvagine et des terres humides le plus efficace au monde. Des centaines de milliers de Nord-américains sont aussi fiers de nous donner l'appui nécessaire. Nous sommes Canards Illimités Canada.

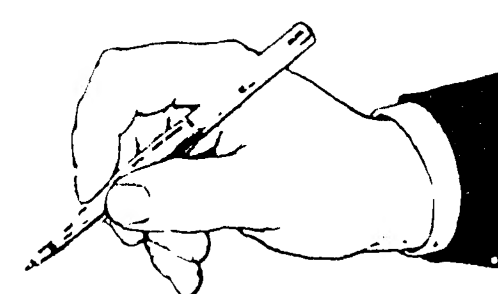
NOUS SOMMES LÀ!

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, COMPOSEZ 1-800-665-3825.

Vous déménagez...

Faites-nous parvenir votre changement d'adresse





8928, 82 Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2

Ancienne adresse	**Nouvelle adresse**
Nom:	Nom
Adresse:	Adresse
Ville: Province:	Ville Province
Code postal:	Code postal
	à compter du:
	Téléphone:

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service, «Le Franco» vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10 ¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajouter 2,50 $ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau **avant le lundi matin**. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. «Le Franco» n'acceptera aucune annulation **à compter du lundi midi.** Par contre, toute annulation de petite annonce pourra être faite par téléphone en composant le **423-5672. N.B.:** Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Veuillez faire votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:
Le Franco et poster le tout à: #201, 10008, 109e Rue, Edmonton (Alberta), T5J 1M4

Edmonton

JEUNE COUPLE professionnel a besoin d'une gouvernante pour prendre soin de leur fille de six mois à Edmonton. Références requises. Inf.: (403) 457-5210

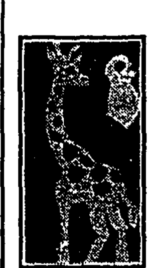
10/3

LE CENTRE D'EXPÉRIENCE PRÉSCOLAIRE est à la recherche d'un(e) éducateur (trice) à plein temps. S'adresser à Mme Ginette Allaire au 465-7651.

10/3

APPARTEMENT À LOUER - La CO-OP d'habitation francophone: 2 townhouse de 3 chambres avec sous-sol, laveuse et sécheuse; 1 - 2 chambres au sous-sol d'un quadruplex (non-fumeur), laveuse et sécheuse. Inf.: Nicole au 439-9099.

10/3



L'UNICEF offre toute l'année une magnifique sélection de cadeaux et de jeux réservés aux enfants.

PRIÈRE
à SAINT JUDE
Patron
des causes désespérées

Ô glorieux apôtre Saint-Jude, l'Église vous honore et vous invoque comme patron des causes désespérées. Nous vous supplions humblement d'accueillir avec ferveur, ceux qui dans leur détresse mettent en vous leur confiance.

Venez au secours de tous ceux qui vous invoquent, exaucez leurs prières, obtenez-leur, avec la vie éternelle, la grâce qu'ils sollicitent de votre puissante intercession.

Nous vous promettons, en retour, de nous souvenir toujours de vos faveurs et de mieux vous faire connaître comme «patron des causes désespérées».

3 Pater Ave Gloire

Amen. **Y.F.**



À vous de donner.



• *PME*

Les initiatives locales pour le développement d'entreprises aident les PME à améliorer leur potentiel

WINNIPEG - Le programme d'Initiatives locales pour le développement d'entreprises (ILDE) est offert par la Banque fédérale de développement afin d'aider les propriétaires de PME à améliorer leurs pratiques financières et de gestion ainsi que le potentiel de leur entreprise.

«L'ILDE est une combinaison unique de services de formation et de consultation individuelle, déclare Ed Duddle, vice-président et directeur général régional de la BFD pour les Prairies et le Grand Nord. Elle a pour but d'offrir aux gens d'affaires un processus d'apprentissage qui peut répondre à leurs besoins particuliers. L'objectif clé du projet consiste à les aider à exploiter leurs points forts et leurs compétences.»

Les projets ILDE en cours à Winnipeg, Red Deer et Fort McMurray ont attiré une gamme variée de participants. Des projets ont également eu lieu à Brandon, au Manitoba, à Lethbridge, en Alberta, à Saskatoon, en Saskatchewan et à Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest.

Le projet ILDE s'échelonne sur 10 mois et comporte 40 heures de séminaires et d'ateliers sur des sujets choisis par les participants. Il comprend en outre 40 heures de services de consultation personnalisée sur les lieux de travail du participant afin de lui montrer comment mettre en pratique la matière apprise.

Ce concept d'apprentissage repose sur des situations réalistes et sur une méthode pratique. Il prévoit l'utilisation des services de professionnels des affaires chevronnés comme conseillers et animateurs d'ateliers, qui fournissent de la théorie et des discussions pratiques et favorisent la résolution de problèmes.

La Banque sait que les petites entreprises, en raison de leur taille et de l'instinct de survie qui les caractérise, évoluent constamment pour répondre aux besoins du marché, et elle a comme objectif de leur fournir les outils de gestion qui leur permettront d'atteindre ce but.

La Banque fédérale de développement est une société d'État qui favorise la création et le développement d'entreprises au Canada, en particulier les petites et moyennes entreprises. Elle offre des prêts à terme et des cautionnements de prêt, du capital de risque et un vaste éventail de services de formation en gestion, de consultation, de planification et d'information.



Travaux publics Canada | Public Works Canada

INVITATION PUBLIQUE À SOUMISSIONNER

Des propositions scellées pour la location d'espace énuméré plus bas, adressées au Gestionnaire régional, Administration et Politique de contrats, Région de l'Ouest, Travaux publics Canada, suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton, Alberta, T5J 4E2, Tél.: (403) 420-3213, seront acceptées jusqu'à la date et l'heure de fermeture spécifiées plus bas.

Les documents de propositions sont disponibles de Travaux publics Canada à la même adresse.

No 30-88
Location d'espace d'entrepôt
Archives Nationales du Canada
Sud-Est Edmonton, Alberta

Un espace d'entrepôt comprenant approximativement 1800 mètres carrés utilisables d'entrepôt ouvert plus 145 mètres carrés d'espace de chargement intérieur avec une baie pour camion capable d'accommoder un tracteur-remorque de 13,7 mètres plus 110 mètres carrés utilisables d'espace à bureaux et quatre (4) places de stationnement avec au moins une alimentée en électricité, est requis dans le sud-est d'Edmonton, Alberta.

Pour être considérés, les édifices offerts doivent se conformer aux conditions suivantes:
a) L'espace doit être disponible pour location assez longtemps à l'avance sans frais pour la Couronne pour qu'il soit préparé pour occupation au plus tard **le 1er septembre 1989**, pour un terme de location de trois (3) ans plus deux (2) options d'un (1) an aux mêmes termes et conditions à renouveler à un taux de location identique à celui consenti lors de la location originale;
b) Les édifices offerts doivent être dans les limites de la 104e rue à l'ouest, la rivière Saskatchewan au nord, la 34e rue à l'est et la 23e avenue au sud, à Edmonton, Alberta;
c) L'espace doit être sur un seul plancher et construit de béton armé ou en blocs de ciment et n'avoir aucune fenêtre, sauf pour l'espace à bureaux. L'édifice doit avoir un système complet d'extincteurs automatiques (sprinklers), être situé à moins de 90 mètres d'une borne-fontaine et avoir un système électrique d'urgence en cas de panne électrique. L'édifice doit avoir les murs extérieurs isolés, recouverts de pierre sèche, être peints et avoir un plafond de 4,4 m. de hauteur libre de tous conduits et tuyaux. Tous les planchers doivent être de niveau à l'exception de l'espace de chargement et avoir un plancher d'une capacité de support de 1,500kg/m2 et 450kg/m2 dans l'espace à bureaux. Le système d'éclairage aura un minimum de 600 lux. L'espace de chargement aura un quai de chargement entre 76,2 et 121,92cm en hauteur, complet avec pare-chocs et une rampe de chargement hydraulique de 1,8m par 2,45 m avec une extension à charnière. La baie de chargement du camion aura son système d'égoût et une porte genre garage, électrique, sans fenêtre, isolée avec un minimum de 4,75m par un minimum de largeur de 9,02m. L'espace d'entrepôsage aura un système d'aération capable de fournir de l'air frais par un procédé d'aspiration de l'air ambiant et l'espace de chargement doit avoir un système d'échappement pour le monoxide de carbone.
d) Les édifices offerts doivent se conformer aux règlements du Commissaire aux incendies du Canada, au Programme d'accessibilité aux handicapés et au Programme d'identité fédérale du Canada. De plus, les édifices proposés doivent se conformer aux exigences de la sécurité et de la santé contenues dans la partie IV du Code du Travail du Canada et de la Sécurité professionnelle du Canada et des règlements de la Santé.
Le propriétaire sera responsable de toutes les taxes, services publics, la Couronne étant seulement responsable du paiement du loyer.

Date de fermeture: **le 24 mars 1989 à 14h (heures des Rocheuses).**
Pour plus de détails: **M.D. Hutzul**
Agent immobilier, location
Tél.: (403) 493-5318

INSTRUCTIONS
Les propositions doivent être soumises sur des formulaires fournis par Travaux publics Canada, complétés en accord avec les conditions contenues dans les documents de soumission.

La plus basse, ni aucune des propositions ne seront nécessairement acceptées.

Canada

Paroisses francophones
Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

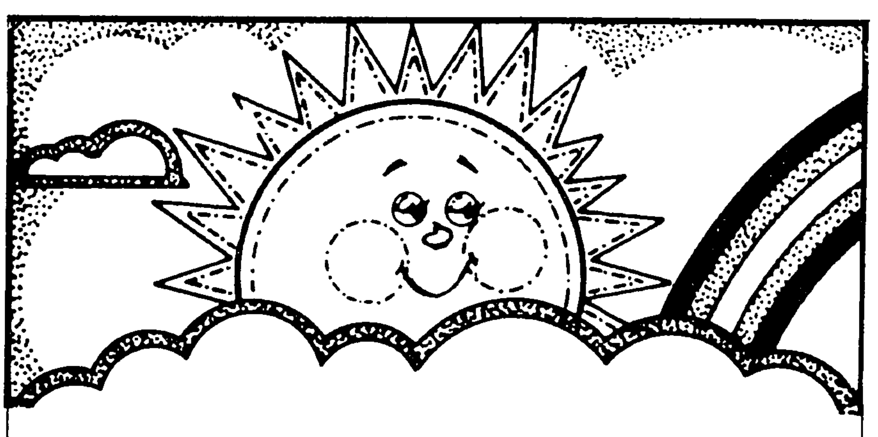
Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 09 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30



Les caprices de Dame Nature!

Dame Nature...quelle autre grande dame pourrait se mesurer à elle, quand on sait que:

C'est arrivé un 26 février

En 1979, une tempête de neige et de pluie verglaçante frappe la Nouvelle-Écosse, privant d'électricité 10 000 personnes, bloquant routes et autoroutes et entraînant la fermeture des écoles. Les dégâts matériels et les coûts de déblayage dépassent 1 M$.

C'est arrivé un 27 février

En 1972, des vents jusqu'à 130 km/h rendent la navigation périlleuse dans le détroit de Georgie (C.-B.). Un cargo échoue et un remorqueur coule au large de Point Roberts.

C'est arrivé un 28 février

En 1984, un des mois de février les plus doux jamais enregistrés dans le sud de l'Ontario et au Québec prend fin lorsqu'une violente tempête frappe la région avec des rafales de 90 km/h, une chute de neige de 50 cm et une visibilité nulle. La tempête fait 6 victimes, provoque l'interruption des services aériens et ferroviaires et rend les autoroutes impraticables.

C'est arrivé un 1er mars

En 1777, après un hiver doux, un blizzard de 4 jours frappe le Fort Prince-de-Galles, près de Churchill. Samuel Hearne écrit à un ami: «La neige est plus haute que la maison, alors les fenêtres de l'étage et du rez-de-chaussée sont complètement obstruées...Il y a environ 22 pieds de neige dans la cour.»

C'est arrivé un 2 mars

En 1965, Lucien Rivard, condamné pour trafic de drogues, s'évade de la prison de Montréal. Le prisonnier a apparemment escaladé le mur à l'aide d'un tuyau d'arrosage qu'il avait obtenu pour refaire la glace de la patinoire. Le ciel est nuageux avec des vents légers du sud-ouest et des températures de 5°.

C'est arrivé un 3 mars

Aujourd'hui, c'est une journée propice pour les basses températures records en mars dans plusieurs villes; Toronto: -26,7° en 1868; Winnipeg: -38,9° en 1873; Edmonton: -40° en 1888 et Halifax: -23,3° en 1920.

C'est arrivé un 4 mars

En 1966, Winnipeg est paralysée pendant 2 jours par 35 cm de neige et des vents de 120 km/h.

En 1971, Montréal est perturbée pendant 2 jours par 47 cm de neige et des vents de 100 km/h.

En 1985, à Toronto, de la pluie verglaçante suivie de 25 à 35 cm de neige déclenche l'urgence neige pour la première fois depuis 2 ans.

Source: Environnement Canada

•Jeux de la francophonie

Chanson québécoise acadienne ou franco-ontarienne?

OTTAWA (APF) - Avec un peu de chance, la chanson-thème des Jeux de la francophonie pourrait bien pourrait bien être franco-ontarienne, acadienne, ou québécoise.

Pas moins de 90 chansons ont été soumises, dont huit du Nouveau-Brunswick et six du reste du Canada, dans le cadre du volet canadien du concours international visant à sélectionner la chanson des Jeux de la francophonie.

Lancé à Paris en décembre 1988, le «Concours pour un hymne» s'adressait aux auteurs-compositeurs des 40 pays de la francophonie, dans le but de trouver un hymne pour les premiers Jeux de la francophonie qui se dérouleront à Rabat, au Maroc, du 8 au 22 juillet prochain.

Toutes les délégations avaient le droit de soumettre des chansons. Une trentaine de délégations ont choisi de participer à ce concours. Dans le contexte de la francophonie mondiale, le Canada est divisé en trois communautés (Québec, Nouveau-Brunswick et Canada hors Québec-Nouveau-Brunswick). Le jury canadien a donc sélectionné les chansons en conséquence.

Jac Gautreau de Moncton et Louis St-Cyr d'Edmundston au Nouveau-Brunswick ont remporté le prix de 2 000 $ pour leur chanson intitulée «Une paix, une terre». Johanne Landry de Moncton avec «Crédo», et Elaine Melling-Cyr de Saint-Basile près d'Edmundston avec «Que ce soit cette génération», ont toutes deux mérité une mention.

La chanson «Sous tous les climats» de Richard Fleury et Roger St-Denis de Toronto a été retenue pour représenter la délégation Canada. Les auteurs ont également empoché la somme de 2 000 $. Claude «Butch» Bouchard de Moonbeam en Ontario avec «Enfin», et Robert Garceau de Saint-Isidore de Prescott en Ontario avec «Ici» ont reçu une mention.

Toutes ces chansons, de même que les trois chansons québécoises retenues par le jury, ont été acheminées à Paris où un jury international aura à choisir l'hymne des Jeux de la francophonie.

Le grand gagnant recevra un prix de 4 000 $. Le deuxième prix sera de 2 000 $, et le troisième de 1 000 $.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

C.S.P.

La page de l'A.C.F.A.



"Vous n'avez rien à dire, vous n'avez pas voté!"

On pouvait lire cette remontrance dans une annonce que faisaient paraître dans les journaux de la région montréalaise les présidents d'élections des commissions scolaires de l'Ile de Montréal peu avant les élections scolaires de novembre 1987, pour attirer l'attention des électeurs et électrices et pour les inciter à se prévaloir de leur droit de vote.

Sans l'ombre d'un doute, nous pouvons prédire que cette même remontrance pourra être adressée au lendemain de l'élection provinciale qui aura lieu le 20 mars prochain, aux milliers d'électeurs et d'électrices qui ne se seront pas présenté(e)s aux urnes pour élire les députés qui nous représenteront à l'Assemblée législative de l'Alberta après cette date. **Serez-vous l'un ou l'une de ces personnes qui se payeront le luxe de critiquer ceux et celles qui auront été élu(e)s sans votre concours?** Nous espérons que non.

Pour nous Franco-Albertains, même si nous ne formons qu'un très faible pourcentage de la population de la province, l'élection qui s'annonce est d'une importance capitale pour l'avenir de notre communauté. Si nous nous abstenons de voter, il nous sera difficile de critiquer les élus, qu'ils soient du parti au pouvoir ou d'un des partis de l'opposition, s'ils ne font rien ou s'ils ne font que très peu pour protéger et promouvoir nos droits de **citoyens à part entière** de cette belle province. Ce sera encore plus difficile pour nous de les critiquer si ces droits sont abolis comme ce fut malheureusement le cas au cours de la dernière année.

Avant la date du vote, il nous incombe à tous de prendre part aux assemblée publiques, aux forums radiophoniques ou télévisés. Il faut que nous questionnions les candidats et candidates des différents partisà toutes les occasions qui nous sont données à propos de leur engagement envers le respect des droits des Franco-Albertains. Par exemple, que pensent-ils de la nouvelle loi scolaire? Que vont-ils faire pour qu'elle soit changée et qu'elle accorde **clairement** le droit qui est le nôtre de faire instruire nos enfants dans notre langue, dans des écoles distinctes et contrôlées par notre communauté? Que vont-ils faire pour faire changer la loi linguistique injuste adoptée par l'Assemblée législative l'été dernier? Que vont-ils faire pour que nous ayions plus de services gouvernementaux dans notre langue? Vont-ils négocier de bonne foi avec le gouvernement fédéral des ententes qui vont aider à la promotion du fait français en Alberta?

Le parti au pouvoir a pris des engagements qu'il n'a pas respectés. A-t-il l'intention de les respecter dans le futur si la population lui accorde le mandat qu'il recherche? Les partis de l'opposition ont-ils l'intention de mieux faire?

Nous avons droit à des réponses claires à ces questions et à bien d'autres. Si nous voulons qu'on y répondre, il faut que nous les posions. Il faut que nous nous informions sur tout ce que les candidats ont à dire. Il faut surtout que nous nous présentions aux urnes pour voter le 20 mars prochain!

Nous avons notre mot à dire!

Les élections scolaires de 1989

Nous irons aux urnes pour élire un gouvernement provinciale le 20 mars prochain. Savez-vous cependant que dans moins de huit mois, il y aura d'autres élections, soit les élections scolaires?

En effet, c'est le **16 octobre 1989** que les électeurs auront à se prononcer et choisiront dans toute la province les conseillers scolaires qui s'occuppent au niveau local de l'éducation de nos enfants.

La loi scolaire de l'Alberta délègue à ces personnes des pouvoirs très importants qui affectent tous et chacun de nous mais surtout nos enfants. Leur élection est donc cruciale pour notre communauté.

Il est peut-être un peu tôt pour songer pour qui vous allez voter, mais il n'est pas trop tôt pour songer **à se présenter comme candidat aux élections.**

Nous publierons avant septembre des renseignements utiles à ceux et celles qui aimeraient poser leur candidature au poste de conseiller scolaire ou qui aimeraient tout simplement en connaître plus long sur son rôle. N'hésitez pas cependant à contacter le Bureau de l'éducation si vous aimeriez obtenir des renseignements dès maintenant. Nous serons heureux de vous aider.